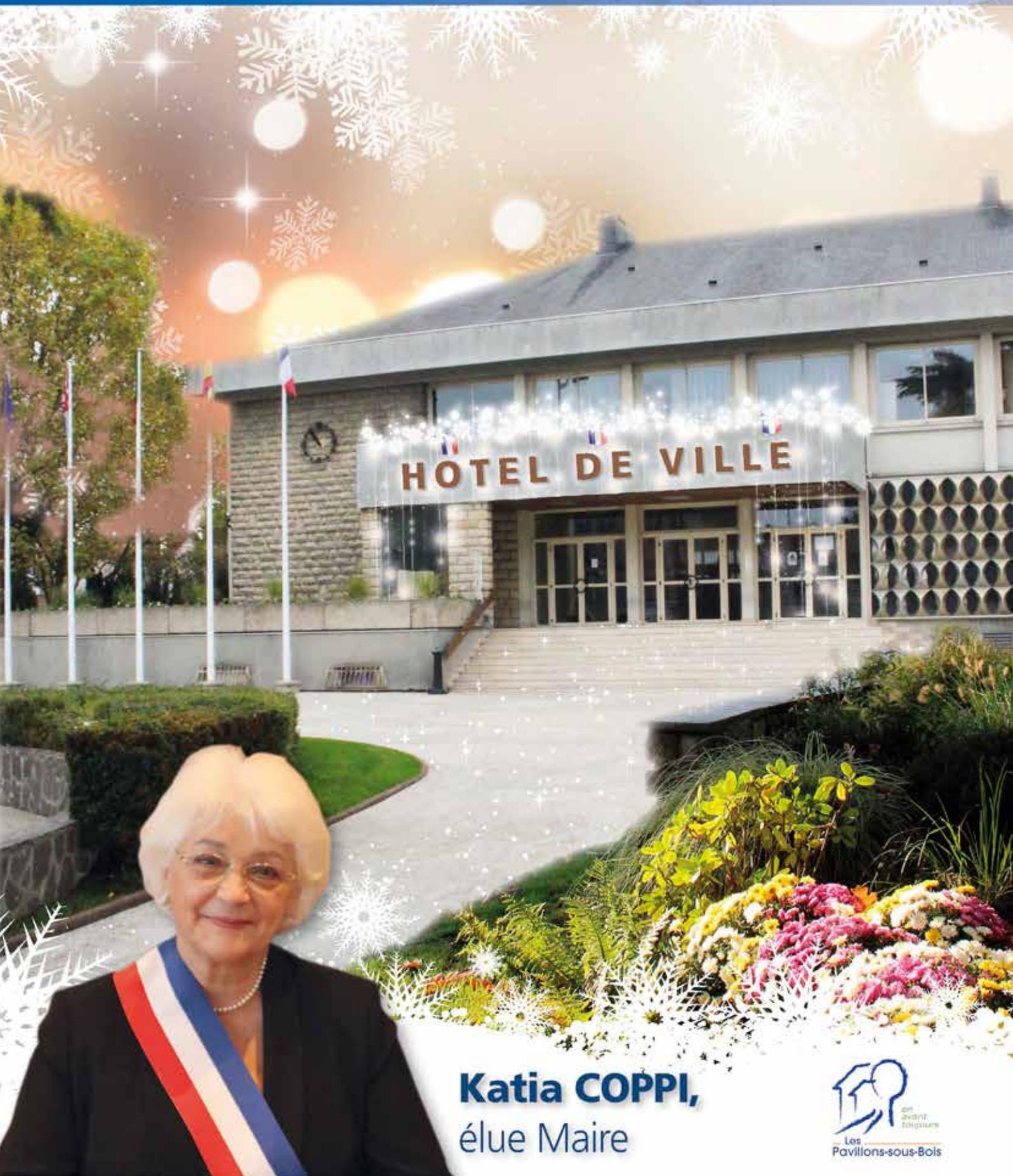


Les Pavillons infos

www.les-pavillons-sous-bois.fr

>> N° 107
Décembre 2017



Katia COPPI,
élu(e) Maire



**LEVAGE, MANUTENTION,
TRANSPORT, STOCKAGE**
06 22 41 88 75 - cora2ltm@gmail.com
Site Garonor - Bât 17 - Cellule C - AULNAY-SOUS-BOIS



CFR RAVALEMENT
Ravalement, Isolation thermique, Couverture, Maçonnerie

Contactez : Fernandes Fernando
01 48 49 13 38
06 80 43 66 17
101 allée du Chevalier de la Barre
Les Pavillons-sous-Bois



ARMY PRODUCTIONS PRÉSENTE

ARTUS

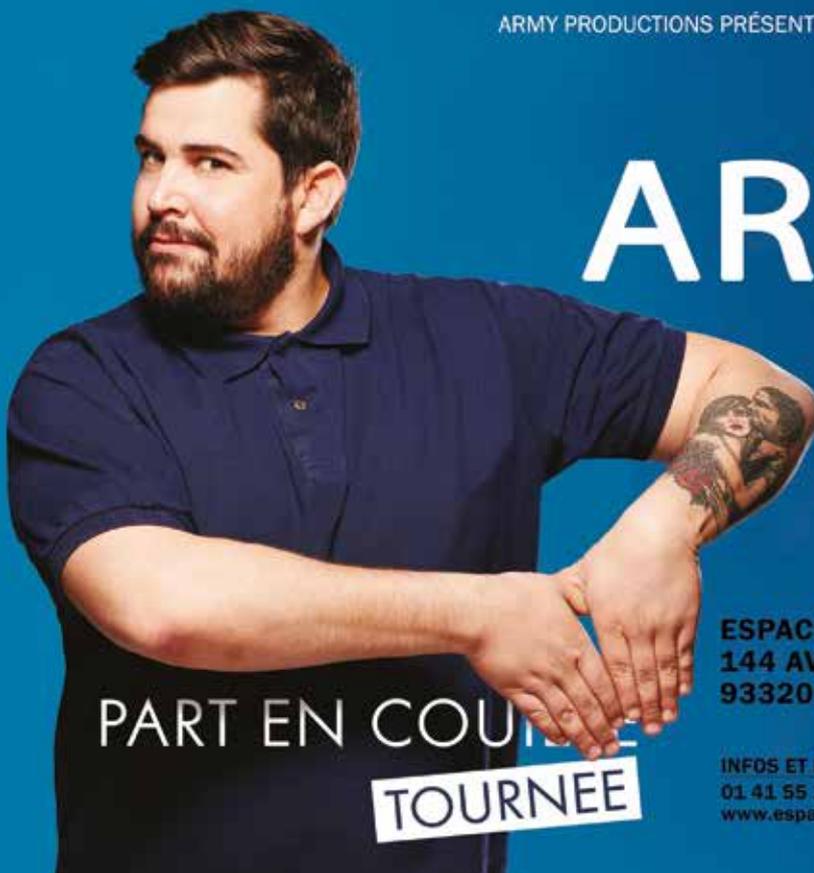
VENDREDI
9 MARS 2018
À 20H30

ESPACE DES ARTS
144 AVENUE JEAN JAURES
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

INFO ET RESERVATIONS
01 41 55 12 80
www.espace-des-arts.fr



PART EN COURSE
TOURNEE



- > **EDITO** page **5**
- > **ACTUALITÉS** page **6**
 - Election de Katia Coppi, Maire
 - Travaux dans la Ville
 - Centre commercial Les Berges de l'Ourcq
 - Réforme du stationnement
 - Environnement
 - Nouveaux commerçants
 - Séjours d'hiver
 - Animations de Noël
- > **ECHOS** page **18**
 - Réunions de quartier
 - Commémorations
 - Médailles du travail
 - Inauguration logements
 - Relais polyhandicap
 - Collège Tabarly
 - Collège Anatole France
- > **CULTURE** page **24**
- > **ASSOCIATIONS** page **30**
- > **SPORTS** page **34**
- > **EXPRESSION POLITIQUE** page **36**
- > **INFOS PRATIQUES** page **37**
- > **INFOS SERVICES** page **38**



Couverture :
Katia COPPI, élue Maire



Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Madame le Maire,
Conseillère Départementale,
Katia COPPI
sur rendez-vous
Tél. : 01 48 02 75 04/05

Yvon ANATCHKOV	1 ^{er} Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments
Annick GARTNER	2 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance
Marc SUJOL	3 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué à la Voirie
Sophie DUBOSC	4 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Patrick SARDA	5 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et au Logement
Christine GAUTHIER	6 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville
Serge CARBONNELLE	7 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué aux Finances
Martine CUMIN	8 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors
Jacques MENZILDJIAN	9 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat
Geneviève SIMONET	10 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Culture et à la Communication
Jacqueline DURAND	Conseillère municipale déléguée au Handicap
Jackie SIMONIN	Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire Combattante
Sabrina ASSAYAG	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA
Philippe BOUTIGNY	Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics



Allô Madame le Maire
Conseillère Départementale

01 48 02 75 94
Katia COPPI en direct

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois - Supplément au magazine : Guide Municipal 2018

N° 107 Décembre 2017. Tirage : 12 000 ex.

- > Directrice de publication : Katia COPPI
- > Rédaction, photos : Service Communication, Florence Gadroy - Tél. : 01 48 02 75 81
- > Régie Publicitaire : Carole Bernard - Tél. : 01 48 02 75 60
- > Infographie-Impression : Estimprim, Besançon - Tél. : 03 81 60 50 00
- > Distribution : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21



Communication en mairie

- > **Sur place** : ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h pour le service Population - Etat-civil.
- > **Par courrier à** : Madame Le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles-de-Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone** : 01 48 02 75 75
- > **Par courriel** : mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site Internet de la Ville** : www.les-pavillons-sous-bois.fr



ETS MANGERET SARL
ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
 et le samedi après-midi de 16h à 19h

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE

69, allée Jules-Auffret
 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS



EVASION DES NATIONS
Le site NISSAN de Référence

Une équipe de 30 personnes à votre service

Plus de 200 véhicules neufs disponibles

Un parc véhicules d'occasion labellisé
 "Nissan Club Occasion"

Magasin pièces de rechanges

Service mécanique et carrosserie



EVASION DES NATIONS

224 / 226 Av. Aristide Briand
 93320 Les Pavillons sous Bois
 Tél. : 01 48 02 91 92

34 / 40 Rue A. Meunier
 77500 Chelles
 Tél. : 01 60 08 85 95



SHIFT_the way you move

Chères Pavillonnaises,
chers Pavillonnais,

La matinée du samedi 21 octobre 2017 fut très forte en émotions car elle marqua un changement dans ma vie et la vôtre.

Contraint de démissionner, Philippe DALLIER a fait un travail remarquable pendant ses 22 ans de mandat. Il n'a pas fait d'erreur. Il a fait tout simplement quatre mandats à la tête de l'exécutif municipal, ce qui n'est plus dans l'air du temps.

Il fut un excellent Maire pour notre Ville et je n'ai jamais regretté d'être à ses côtés pendant seize ans. Ce furent seize années intenses et riches d'apprentissage.

Au regard de ce travail, Philippe DALLIER a souhaité que je lui succède et j'ai été élue par le Conseil Municipal.

C'est un honneur qui m'a été fait et je suis consciente des responsabilités qui m'incombent désormais. Pour la première fois aux Pavillons-sous-Bois, le Maire est une femme.

Je m'inscris dans la ligne de Philippe DALLIER : honnêteté, maîtrise de nos dépenses, sincérité de nos comptes et surtout bataille du denier utile.

Des miracles, je ne pourrai pas en faire. Cependant, avec mes collègues, nous formons une équipe solide et solidaire.

Je saurai, nous saurons vous écouter, vous entendre et vous aider du mieux que nous le pourrons.

Je mettrai, comme je l'ai toujours fait, avec simplicité et sincérité, mon cœur et mon courage à l'ouvrage.

Enfin, en ce mois de décembre, les fêtes arrivent à grands pas. Que parents et enfants puissent profiter des nombreuses festivités offertes par les associations de commerçants ainsi que des animations et décorations organisées par les services de la Ville. Que tous soient remerciés.

Je souhaite que cette fin d'année soit chaleureuse et gaie.

Que l'année 2018 vous voit en bonne santé, qu'elle soit celle du bonheur en famille, entre amis et celle de la réussite personnelle et professionnelle.

Enfin, pour nos amis retraités, celle de la détente et du plaisir.

J'aime notre village et je vous aime.

**Très sincèrement,
Katia Coppi**



Katia COPPI
Maire,
Conseillère Départementale

« Je mettrai,
comme je l'ai
toujours fait,
avec simplicité
et sincérité,
mon cœur
et mon courage
à l'ouvrage. »



Election de Katia Coppi, Maire des Pavillons-sous-Bois

Elue le samedi 21 octobre 2017, succédant ainsi à Philippe Dallier, contraint de démissionner dans le cadre de la loi sur le non-cumul des mandats, Katia Coppi est devenue la première femme, Maire des Pavillons-sous-Bois.

Tous les élus du Conseil Municipal se sont réunis le samedi 21 octobre 2017, à la Salle Mozart, pour procéder à l'élection du nouveau Maire. Philippe Dallier, élu depuis plus de 22 ans à la tête de la Ville a dû démissionner, quelques semaines plus tôt, suite à sa réélection en qualité de Sénateur, conformément à la loi sur le non-cumul des mandats. Elue depuis 2001 au sein du Conseil Municipal, conseillère Départementale depuis 2004 et Première Adjointe au Maire depuis 2008, c'est Katia Coppi qui a été choisie pour lui succéder.

La séance, à la fois solennelle et touchante, s'est déroulée en présence de nombreux élus du Département et de Pavillonnais. Philippe Dallier a prononcé un discours sincère et empli de nostalgie au cours duquel il a tenu à exprimer toute sa gratitude envers ses collègues élus, ceux qui l'ont soutenu dans son entourage, sans oublier de citer certaines personnes aujourd'hui disparues. Il est revenu longuement sur toutes les années passées à la Mairie des Pavillons-sous-Bois, sur son rôle de Maire et sur les projets qui ont été réalisés.

Dans son discours d'investiture, empreint de beaucoup d'émotion, Katia Coppi a exprimé sa gratitude envers Philippe Dallier et a insisté sur la continuité de l'action municipale. Elle a souligné l'importance de son rôle d'élue et maintenant de Maire et a confirmé son engagement et son dévouement auprès de chaque Pavillonnais.





Lettre de Philippe Dallier, Sénateur, Conseiller municipal, à tous les Pavillonnais

Chères Pavillonnaises, chers Pavillonnais,

Après 22 années passées à la tête de notre commune, la loi sur le non-cumul des mandats m'a contraint à faire un choix très difficile entre mon mandat de Maire et celui de Sénateur.

Élu et réélu quatre fois depuis 1995, j'aurais souhaité aller au terme du mandat que vous m'aviez confié en 2014 et me représenter en 2020 pour un dernier mandat de 6 ans. Malheureusement la loi m'en aurait probablement empêché puisque, après l'interdiction de cumuler un mandat de parlementaire et un mandat de maire, on annonce maintenant une modification de la constitution visant à interdire aux élus de se représenter après trois mandats consécutifs.

Au moment de quitter cette fonction de maire des Pavillons-sous-Bois, que j'ai assumée avec passion, je veux ici adresser des remerciements à toutes celles et ceux avec lesquels j'ai eu l'occasion de travailler au service de notre Ville. Les membres du Conseil Municipal d'abord, dont la confiance et le soutien ne m'ont jamais fait défaut. L'administration de la commune et celle de l'État sans lesquelles rien ne serait possible. Les Directrices et Directeurs de nos écoles avec lesquels nous avons su gérer l'augmentation importante des effectifs, en anticipant toujours les besoins d'ouverture de classes. Les Présidents des associations et leurs bureaux, maillons essentiels de la vie communale. C'est bien tous ensemble que nous avons, j'ose le dire, transformé notre ville en rétablissant ses finances d'abord, en la dotant de nombreux équipements publics nouveaux et en assumant un développement raisonné qui en a conservé le caractère.

Ces 22 années resteront également marquées par toutes mes rencontres avec celles et ceux qui, un jour, ont eu besoin du maire que j'étais pour essayer de régler un problème. Au-delà de la gestion proprement dite de la commune, souvent empreinte de lourdeurs administratives, ces rendez-vous auront été pour moi une formidable source d'inspiration et un moteur pour faire bouger les choses. Le maire est souvent la dernière personne vers laquelle se tournent ceux qui se sentent perdus face à des difficultés de toutes natures. Pour moi, rien n'aura été plus humainement enrichissant que ces échanges avec mes concitoyens.

Pour me remplacer, le Conseil municipal vient d'élire Katia COPPI qui fut mon adjointe à l'enseignement depuis 2001 et ma première adjointe depuis 2008. Elle connaît parfaitement notre Ville et les dossiers en cours qu'il faut mener à leur terme. Je sais qu'elle dispose de toutes les qualités, notamment humaines, mais aussi de probité qui en feront un très bon Maire, à l'écoute de ses concitoyens. Elle a toute ma confiance.

Bien sûr, une page se tourne pour moi mais je reste conseiller municipal de notre commune que je n'ai nullement l'intention de quitter, contrairement à une rumeur absurde que certains font circuler. J'aime cette ville, je m'y sens bien et j'y ai construit ma vie familiale. Je vais dorénavant y jouer un rôle différent mais mon expérience pourra toujours être utile au moment de prendre les décisions importantes.

En vous redisant toute la fierté qui fut la mienne et le bonheur que j'ai eu à assumer cette belle fonction de maire, je vous souhaite, à toutes et à tous, un joyeux Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année.

Philippe DALLIER

Le Conseil Municipal: vos élus

Katia COPPI

Maire des Pavillons-sous-Bois
Conseillère Départementale
Vice-Présidente de l'Etablissement Public Territorial
Grand Paris Grand Est



> Les Adjoints au Maire



Yvon ANATCHKOV

1^{er} Adjoint au Maire
délégué à la Sécurité Publique
et à la Sécurité des Bâtiments



Annick GARTNER

2^{ème} Adjointe au Maire
déléguée à la Petite Enfance
et à la Dépendance



Marc SUJOL

3^{ème} Adjoint au Maire
délégué à la Voirie



Sophie DUBOSC

4^{ème} Adjointe au Maire
déléguée au Sport
et à la Jeunesse
(12-18 ans)



Patrick SARDA

5^{ème} Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme
et au Logement



Christine GAUTHIER

6^{ème} Adjointe au Maire
déléguée au Développement Durable,
à l'Environnement
et à la Propreté de la Ville



Serge CARBONNELLE

7^{ème} Adjoint au Maire
délégué aux Finances



Martine CUMIN

8^{ème} Adjointe au Maire
déléguée à la Santé,
aux Affaires Sociales
et aux Seniors



Jacques MENZILDJIAN

9^{ème} Adjoint au Maire
délégué aux Entreprises,
au Commerce
et à l'Artisanat



Geneviève SIMONET

10^{ème} Adjointe au Maire
déléguée à la Culture
et à la Communication

> Les Conseillers Municipaux délégués



Jacqueline DURAND

Conseillère municipale déléguée
au Handicap



Jackie SIMONIN

Conseiller municipal délégué
à la Vie Associative et à la
Mémoire Combattante



Sabrina ASSAYAG

Conseillère municipale déléguée
à l'Insertion, à la Mission Locale
et au Projet de Ville RSA



Philippe BOUTIGNY

Conseiller municipal délégué
aux Bâtiments Publics

➤ Les Conseillers Municipaux de la majorité



Philippe DALLIER
Sénateur



Françoise RAYNAUD



René RAPELLIN



Thérèse HOUET



Anne-Marie LEPAGE



Nicolas MARTIN



Karine SARIKAS



Michaël BOUAZIZ



Maguy SOUM



Christian FAVIEN



Chantal TROTET



Fabrice CHOLLET



Patricia CHABAUD



Thierry DE CECCO



Laurence FOURNIER



Thierry DELORME



Brigitte SLONSKI

➤ Les Conseillers Municipaux de l'opposition



Bernard DENY (PS)



Sandrine CALISIR (PS)



Jean-François CHLEQ (PS)



Infos pratiques

Pour toute communication avec vos élus
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Travaux dans la Ville

➤ Ecole Jean Macé

Les travaux d'extension de l'école Jean Macé ont débuté depuis bientôt 10 mois et toute la structure du futur bâtiment est désormais visible. La phase consacrée au second œuvre a commencé et l'ouverture de l'extension est programmée à la prochaine rentrée scolaire, en septembre 2018. Ce nouveau bâtiment accueillera 9 classes et permettra de répondre à l'augmentation des effectifs. Courant octobre, Philippe Dallier, Sénateur-Maire et Katia Coppi, 1^{ère} Adjointe au Maire et Conseillère Départementale ont effectué une visite du chantier, en présence de l'architecte et des représentants des entreprises en charge de la construction •



➤ Acquisition de 5 véhicules électriques

La ville des Pavillons-sous-Bois a choisi de se doter de véhicules électriques dans le cadre du renouvellement de sa flotte. 5 véhicules et 5 bornes de recharge ont été acquis pour un montant total de 75.289 € HT subventionné à hauteur de 20.995 € par la Métropole du Grand Paris et 26.158 € par le Sipperec •

➤ Emancipation

Séquano Aménagement, propriétaire du site de l'Emancipation, a déposé les demandes de permis de démolir et de construire complétées par un permis modificatif le 17 octobre 2017, afin de réaliser un projet de construction de 24 logements en accession à la propriété. La première phase de démolition est programmée dès le début de l'année 2018 et sera suivie par la construction du nouvel ensemble •



Centre commercial Les Berges de l'Ourcq : pose de la 1^{ère} pierre

La cérémonie de la pose de la première pierre du Centre commercial Les Berges de l'Ourcq s'est déroulée le vendredi 20 octobre 2017 en présence de Philippe Dallier, Sénateur, Katia Coppi, 1^{ère} Adjointe au Maire et Conseillère Départementale, entourés des principaux acteurs du projet : le Groupe Bellon, la Société BNP Paribas REIM ainsi que le groupe CORA.

Les travaux ont débuté depuis plusieurs mois et Dominique Bellon, Président du groupe Bellon, a annoncé l'ouverture de ce nouvel ensemble au début de l'année 2019.

La réalisation de ce projet s'inscrit dans le respect de la trame urbaine du nouveau quartier de l'Illet Canal, en correspondance avec le groupe scolaire Jules Verne voisin et le quartier des habitations.

> Les accès

Les accès au centre commercial ont été pensés en minimisant la circulation sur l'avenue Georges-Pompidou, l'accès principal piéton se faisant depuis le parvis.

Les accès au parking et aux zones logistiques se feront depuis l'allée du Luxembourg.



> Création d'emplois

L'ouverture du centre commercial permettra la création de nouveaux emplois sur le territoire de la Ville. Une coordination pour le recrutement est en cours d'élaboration entre la Maison de l'Emploi et le groupe Cora pour permettre aux demandeurs d'emploi des Pavillons-sous-Bois de candidater aux postes qui seront créés et recevoir une formation interne auprès de l'école de Cora.

Nous reviendrons plus en détail, au printemps, sur les modalités de cette collaboration.



La réforme du stationnement



LES TARIFS DE STATIONNEMENT DE SURFACE

	Zone rouge (Victor -Hugo/ Chanzy/Basoche)	Zone orange (Jean-Jaurès et alentours)	Zone verte
30 min	0,60 €		1 heure : 1,30 €
1 heure	1,20 €		2 heures : 2,30 €
2 heures	2,40 €		3 heures : 3,30 €
3 heures	3,60 €		4 heures : 4,30 €
3h à 3h30	30 €		5 heures : 5,30 €
			6 heures : 6,30 €
			7 heures : 7,30 €
			8 heures : 8,30 €
			de 8h à 9h : 30 €

A partir du 1^{er} janvier 2018, la réforme issue de la décentralisation du stationnement payant (la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles MAPTAM) entrera en vigueur. La nouveauté réside dans le fait que l’usager ne s’acquitte plus d’un droit de stationnement mais d’une redevance d’utilisation du domaine public, nommée redevance de stationnement.

Elle prévoit notamment de remplacer l’amende pénale, qui sanctionne l’infraction au stationnement fixée nationalement à 17 €, par une redevance d’occupation du domaine public appelée Forfait Post-Stationnement dit FPS.

LE FORFAIT POST-STATIONNEMENT

Le Forfait Post-Stationnement est défini comme la somme due pour la durée maximale de stationnement autorisé.

Pour que ce forfait soit suffisamment dissuasif, pour limiter le non-respect et inciter la rotation des véhicules, la durée maximale de stationnement a été prolongée à : 9h (au lieu de 8h) pour la zone verte et 3h15 (au lieu de 2h) pour les zones orange et rouge, avec un montant pour cette nouvelle tranche fixée à 30 €.

En cas de défaut de paiement du stationnement, le FPS sera donc fixé à 30 € pour les trois zones de stationnement.

En cas de paiement insuffisant, le FPS de 30 € sera diminué, conformément à la loi MAPTAM, du montant du dernier ticket de stationnement réglé au sein de la plage horaire de stationnement valable au moment du contrôle.

MODALITÉS DE PAIEMENT DU STATIONNEMENT

Deux systèmes de paiement seront disponibles dès le 2 janvier 2018 :

- Aux horodateurs, par pièces de monnaie
- Depuis votre smartphone, grâce à la mise en place d’une application Park Now (modalités affichées sur les horodateurs de la Ville).

À noter : en raison des délais de paramétrage, les nouveaux tarifs seront appliqués à partir du 18 décembre 2017.

■ Payant du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h.
Dimanche de 9h à 13h.

■ Payant uniquement les jours de marchés (mercredi et samedi)

■ Payant du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h.
Dimanche de 9h à 13h.

Excepté Place de la Résistance : lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h.

En cas de dépassement du temps réglé ou de non acquittement du stationnement

Les ASVP seront munis d’un smartphone qui calculera automatiquement le montant du FPS à appliquer (déduction du montant déjà payé en cas de dépassement du temps).

Règlement auprès de L’ANTAI : Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions, qui enverra un avis de paiement à l’adresse associée au véhicule.



Environnement



> Les sapins de Noël ,

Après la période des Fêtes, de nombreuses personnes nous interrogent pour savoir quoi faire de leurs sapins ?

Si votre sapin est naturel, vous pouvez le déposer à la déchèterie municipale pour valoriser son recyclage grâce au compostage.

Leur prise en charge est également possible en le déposant à côté de votre bac à couvercle vert, destiné aux ordures ménagères, le jour de la collecte.

Si votre sapin est artificiel, ou floqué avec de la fausse neige, il ne pourra pas suivre les étapes du compost. Vous pourrez toutefois le déposer à côté du bac réservé aux ordures ménagères •

> Impacts de la nouvelle organisation territoriale

Pour rappel, la compétence de la gestion des déchets ménagers et assimilés a été transférée depuis le 1^{er} janvier 2016 à l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est. Petit à petit, cette nouvelle structure territoriale se met en place et s'organise, reprenant progressivement, en direct, les missions de terrain concernant la collecte des déchets. Pendant cette période de transition, nous vous remercions de votre patience quant à l'allongement des délais de réponse à vos demandes de livraison ou de réparation de vos bacs de collecte des déchets.

Dans le même ordre d'idée, il nous est impossible de vous communiquer le calendrier de la collecte 2018 aussi tôt que les années précédentes. Le nouveau marché intercommunal de collecte, avec démarrage au 1^{er} janvier 2018, n'est pas encore finalisé à l'heure de la rédaction de ces lignes. Par avance, nous vous remercions de votre compréhension. •

> Nettoyage des trottoirs

En cas de chute de neige ou de verglas, même si les services de la Ville assurent le sablage des voies publiques, il appartient aux riverains de déneiger le trottoir situé devant leur propriété, conformément à **l'arrêté municipal 2003/007 portant obligation aux riverains pour l'enlèvement des neiges et des glaces**.

« *En temps de neige et de glace, les propriétaires ou leurs préposés, les locataires, les occupants à quelque titre que ce soit, les affectataires de bâtiments d'immeubles d'habitation, de boutiques ou de magasins, généralement de tous les locaux ou terrains ayant immédiatement accès sur la voie publique, sont tenus de balayer la neige après grattage au besoin, et de casser la glace sur toute la longueur du trottoir bordant la propriété... »*

Les propriétaires d'immeubles, propriétaires de pavillons, syndicats de copropriétaires et commerçants peuvent voir leur responsabilité civile engagée lorsqu'un piéton se blesse en glissant sur le trottoir gelé devant l'immeuble ou le magasin •



> Frelon asiatique

Lors des réunions de quartier, une riveraine du secteur Brossolette nous a signalé la présence de frelons asiatiques indiquant, probablement, la présence d'un nid sur le secteur. Le frelon asiatique à pattes jaunes, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32mm. Si vous constatez la présence d'un nid (forme ovale) dans votre jardin, nous vous invitons à prendre contact avec un professionnel afin de procéder à sa destruction.

En parallèle, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler, par courriel, à l'adresse de la Mairie : mairie@lespavillonssous-bois.fr •

> Abeille



> Guêpe



> Frelon asiatique



> Frelon Européen



Nouveaux commerçants

> L'Atelier Fleuriste

Ouvert depuis septembre, L'Atelier Fleuriste accueille les Pavillonnais dans un nouveau décor où le choix est à l'honneur. Repris par un Pavillonnais, qui affiche une longue expérience dans ce domaine, l'enseigne propose une large gamme de fleurs coupées et de plantes. C'est une équipe motivée qui vous présente tout un choix de bouquets et de compositions très raffinés, avec une recherche constante du meilleur rapport qualité prix. L'Atelier Fleuriste vous accompagnera dans tous les événements de votre vie : mariage, naissance, anniversaire, remerciements, décès... La livraison et le service Interflora sont également disponibles.



C'est une équipe motivée qui vous présente tout un choix de bouquets et de compositions très raffinés, avec une recherche constante du meilleur rapport qualité prix. L'Atelier Fleuriste vous accompagnera dans tous les événements de votre vie : mariage, naissance, anniversaire, remerciements, décès... La livraison et le service Interflora sont également disponibles.

Atelier Fleuriste

177 avenue Jean-Jaurès

01 48 50 13 49

fleuristelatelier@gmail.com



> Le 911 Barbershop

Dans la lignée des barbershops anglo-saxons, le 911 Barbershop a ouvert ses portes aux Pavillons-sous-Bois. Plus qu'un simple lieu où se coiffer, le 911 Barbershop vous accueille dans un environnement, où les clients peuvent partager un café, une partie de billard, une partie de cartes ou alors simplement regarder un match de football ou de basket. Soucieux du détail, rigoureux et expérimentés, les coiffeurs du barbershop vous proposent de nombreuses prestations réalisées avec un service de qualité : coupe de cheveux, taille de barbe, rasage à l'ancienne, couleurs, lissage brésilien, défri-sage, épilation etc.

Le 911 Barbershop fonctionne principalement sur rendez-vous. Il est possible de prendre rendez-vous par téléphone ou alors directement sur le site Internet.

911 Barbershop

194 avenue Aristide-Briand

01 75 47 52 10

www.911barbershop.fr

> Laser Aventure

Laser Aventure, l'unique laser Game du département, vient de fêter son premier anniversaire sur la Ville.

Le concept : équipé d'un gilet avec capteurs et d'un pistolet, vous partirez à la découverte d'un univers de planètes magiques dans un labyrinthe de 500m², réparti sur 2 niveaux, éclairé d'une lumière noire qui fait ressortir les couleurs fluorescentes. Fumée, laser et ambiance musicale participent à faire grimper l'adrénaline, pendant les 20 minutes de jeu. Le but : toucher le maximum d'adversaires (il s'agit de rayon laser, aucun impact physique). En famille ou entre amis, vous pourrez jouer au Laser Aventure de 9 à 77 ans, fêter un anniversaire, un événement et surtout passer un excellent moment.



A noter, un parc de jeux pour les plus jeunes, juste à côté : Franky Banana.

A noter, un parc de jeux pour les plus jeunes, juste à côté : Franky Banana.

Réservations en ligne sur www.laseraventure.fr et pour tous renseignements au 01 48 47 03 75

Laser Aventure

ZI La Poudrette - 5 allée d'Athènes

> Léonidas

A l'approche des fêtes de fin d'année, c'est une adresse à recommander. La boutique Léonidas est présente depuis de nombreuses années sur la Ville, mais elle a été reprise depuis quelques mois par une nouvelle dirigeante, issue de l'univers du commerce et de la restauration. Après avoir connu une phase de réaménagement et de décoration, cette enseigne vous accueille dans un tout nouvel univers. Chocolat noir, au lait ou blanc, tout a été pensé pour que chacun puisse choisir les meilleures gourmandises. Bien évidemment, une gamme très large de produits est proposée pour les fêtes de fin d'année dans des emballages raffinés. Pour les grands événements de la vie, Léonidas propose aussi tout un choix de dragées.

Léonidas

11 avenue de Chanzy

01 48 47 22 39



SEJOUR
D'HIVER
2018



➤ La ville des Pavillons-sous-Bois organise **un séjour ski** (ski alpin, activités de montagne) pour les enfants de 6 à 14 ans, pendant les vacances d'hiver, **du samedi 17 au samedi 24 février 2018** à **Combloux en Haute-Savoie.** (Transport SNCF et autocar)

Au programme : ski alpin, luges, sorties au village et veillées

➤ Le nombre de places étant limité, les préinscriptions seront enregistrées dès le

mercredi 13 décembre 2017 à 9h.

Séjour réservé aux Pavillonnais. Les enfants n'ayant pas pu participer au séjour hiver 2017 seront prioritaires.



Contact :

Service Enseignement-Jeunesse
Bureau n°7-Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 97

➤ Calculez le coût du séjour depuis le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

QUOTIENT FAMILIAL (QF)	TARIF DU SÉJOUR Combloux Du 17 au 24 février 2018
QF jusqu'à 249 €	138,00 €
de 250 à 503 €	207,00 €
de 504 à 753 €	276,00 €
de 754 à 1008 €	345,00 €
de 1 009 à 1 257 €	414,00 €
de 1 258 à 1 511 €	483,00 €
de 1 512 à 1 761 €	552,00 €
de 1 762 à 2 015 €	621,00 €
Plus de 2 015 €	655,50 €

Animations de décembre

La Ville organise de nombreuses animations à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Retrouvez l'intégralité du programme.

> Structures de la Petite Enfance*

A Petits Pas : le vendredi 8 décembre, à 18h à la Salle Mozart

Crèche des Berceaux de l'Ourcq : le vendredi 15 décembre, à 18h30 à la crèche

Le Relais Assistantes Maternelles : le vendredi 15 décembre, de 9h à 13h à la Salle Mozart

Les Petits Voyageurs : le vendredi 15 décembre, à 18h30 au Multi-accueil.
(* : Sur Invitation)

> Centres de loisirs

Les animateurs et les enfants des centres de loisirs ont préparé un spectacle **Au temps des Rois**. Les représentations, ouvertes aux parents, se dérouleront le 13 et le 20 décembre à 18h30 à l'Espace des Arts, salle Mozart.

> Ecoles

La Ville organise des spectacles les 14 et 15 décembre pour les élèves des écoles maternelles et les 21 et 22 décembre pour les élèves des écoles élémentaires.

> Festivités du CCAS

Jeudi 7 et vendredi 8 décembre, le CCAS propose aux Seniors (sur inscription et sous conditions) un spectacle à la Salle Philippe Noiret, à l'issue duquel, les élus leur remettront les traditionnels colis de Noël.

Mercredi 6 décembre à 14h30 : un petit spectacle et un goûter pour les enfants du CCAS est organisé à la Salle Mozart.



Animations dans la Ville

> **Petit train touristique dans la Ville**

Jeudi 14 et vendredi 15 : visite dans les écoles maternelles de la Ville avec les mascottes et le Père Noël

● Samedi 16 : le matin, circuit autour de la Basoche.

L'après-midi, visite au stade Léo-Lagrange et circuit dans les rues commerçantes.



Samedi 16 décembre 2017

> Le matin, de 9h30 à 12h30

PLACE DE LA BASOCHE

- Groupe musical : Les Mambos Sapins
- Animations gourmandes : Vin chaud – chocolat chaud – marrons chauds
- Le lutin du Père Noël : Vilbur
- Le sapin conteur

AVENUE VICTOR HUGO/AVENUE DE CHANZY

- Orchestre de Noël de quatre éléments jazz band : les lutins
- Groupe de musiciens

> L'après-midi, de 14h à 17h30

AVENUE VICTOR HUGO/AVENUE DE CHANZY

- Groupe musical les mambos sapins
- Groupe de 17 éléments : Les bonhommes de neige
- 2 cracheurs de feu

STADE LEO LAGRANGE DE 14h à 15h30

- Orchestre de Noël de quatre éléments jazz band : les lutins
- Petit train de Noël – mascottes et le Père Noël
- Stand de maquillage et de barbe à papa

> **Association des commerçants de la Basoche**

Les 22, 23 et 24 décembre, les commerçants de l'association Mairie Basoche offriront à leurs clients des bons pour participer à des animations : manège pour les tout-petits (3/6 ans), structure gonflable pour les 6/10 ans et distribution de popcorn !

Samedi matin 23 décembre, l'association offrira une grillade accompagnée d'un verre de vin.



Réunions de quartier

5 réunions de quartier ont été organisées au mois d'octobre, sur la Ville. L'occasion pour Philippe Dallier d'animer, pour la dernière fois en qualité de Maire, ces rendez-vous qui se déroulent au printemps et à l'automne.

Elu le 24 septembre Sénateur de la Seine-Saint-Denis, Philippe Dallier, a été contraint de démissionner de sa fonction de Maire conformément à la loi sur le non-cumul des mandats.

Il a rappelé qu'il resterait Conseiller municipal.

Pour répondre aux problèmes soulevés par les Pavillonnais sur le thème de la Sécurité, Philippe Dallier, avait demandé à des représentants de la Police Nationale d'assister à certaines réunions de quartier. Comme chaque année, le début de la réunion a été consacré à la

présentation des projets en cours. Dans le nouveau quartier, sur les bords du Canal, les travaux du centre commercial ont débuté depuis plusieurs mois et l'ouverture est programmée, pour le début de l'année 2019. Ce nouvel ensemble accueillera une grande surface alimentaire sous l'enseigne CORA ainsi que des commerces. Les anciens bâtiments de la Colonie de la Villette vont, dès le début de l'année 2018, connaître d'importants travaux pour permettre l'ouverture d'une crèche d'une capacité de 45 berceaux.

Un autre projet d'envergure a été abordé, l'extension de l'école Jean Macé. Le chantier se poursuit et la Ville pourra ainsi accueillir, dès la prochaine rentrée de septembre, 9 nouvelles classes. Le thème des transports était, lui aussi, à l'ordre du jour, avec les travaux im-

portants qui se sont déroulés pendant l'été au niveau de la Gare de Gargan et du débranchement du T4. Philippe Dallier a tenu à faire part de son inquiétude quand aux délais de réalisation du projet de TZEN3.

Ce transport en commun en site propre reliera la porte de Pantin à la Gare de Gargan mais l'obtention des Jeux Olympiques amène les pouvoirs publics à revoir l'organisation des financements des transports et il craint que le planning de réalisation du projet de TZEN 3 ne soit ralenti.

Lors de la seconde partie, les Pavillonnais qui le souhaitent, ont pu poser des questions par rapport à leur quartier, sur des sujets variés, comme la circulation, le stationnement, les travaux etc •

> Commémorations

La Ville participe aux cérémonies commémoratives qui constituent un moment important de transmission de la mémoire auprès de chacun. Le 26 août, la Ville a organisé une cérémonie à la mémoire de Guy Grandin, résistant de Clichy-sous-Bois, place de la Libération.

Le 27 août, une cérémonie en souvenir de la Libération de Paris s'est tenue, au même endroit, en présence des élus, d'anciens combattants et de porte-drapeaux.

La cérémonie d'hommage aux Harkis a été organisée sur le parvis de la Préfecture à Bobigny, en présence du Préfet de la Seine-Saint-Denis et d'élus des Pavillons-sous-Bois.

L'anniversaire de la mort du Général de Gaulle s'est tenu le 9 novembre, devant sa statue, sur le parvis de l'Hôtel de ville.

Le 11 novembre, les commémorations du 99^{ème} anniversaire de l'Armistice se sont déroulées dans plusieurs en-

droits de la Ville, en présence des élus et des associations d'anciens combattants : dans le square du Souvenir Français, devant la plaque de Paul Dumont, héros Pavillonnais, puis devant le monument aux morts de l'ancien cimetière •



Vif succès du Forum, objectif recrutement

La mission locale de Gagny - Villemomble - Les Pavillons-sous-Bois a organisé, le jeudi 19 octobre 2017, son troisième forum intercommunal : Objectif recrutement, à la salle Mozart de l'Espace des Arts des Pavillons-sous-Bois. Cet événement a rencontré un vif succès auprès des demandeurs d'emploi qui se sont déplacés en nombre pour l'occasion. De multiples contacts ont été initiés entre les entreprises présentes et les visiteurs. Dès le début de l'année, la Mission Locale réalisera un bilan pour connaître les emplois qui se sont concrétisés, grâce au Forum •



Si vous êtes un employeur, un artisan ou un commerçant, et que vous souhaitez recruter contactez la mission locale : objectifrecrutement@mlgpv-mlidf.org
07 81 72 86 52

> Maison de l'emploi : des offres d'emploi non pourvues

La Maison de l'Emploi s'adresse aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, de tous niveaux et de tous métiers. Elle est en lien avec les entreprises et propose des offres d'emploi ; hélas, il existe des offres d'emploi qui restent non pourvues.

Nous vous proposons de bénéficier de nos offres d'emploi, et aussi :

- une aide à la recherche de formation et d'emploi, à la réalisation de CV et de lettres de motivation, à la préparation

- d'entretiens d'embauche,
- un accompagnement à la réflexion sur le projet professionnel,
- une mise à disposition d'un espace de recherche d'emploi.



Maison de l'Emploi
maison.emploi@lespavillonssousbois.fr
01.48.02.45.39

Cérémonie des médailles d'honneur du travail

En présence de l'association départementale des Médailleurs du travail, Philippe Dallier, Sénateur et Katia Coppi, 1^{ère} Adjointe au Maire et Conseillère Départementale, entourés des élus du Conseil municipal, ont remis aux médaillés leurs diplômes, lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de ville, le samedi 14 octobre 2017.



MÉDAILLÉS D'ARGENT, 20 ANNÉES DE TRAVAIL

- > Sylvie BISMUTH
- > Maria de Fatima GENTEN
- > Sébastien PREVOT
- > Laurent RICCIO

MÉDAILLÉS DE VERMEIL, 30 ANNÉES DE TRAVAIL

- > Christian DEBUREAU
- > Maryse KTOURZA
- > Rodrigue LISE
- > Luis MARTINS DE ARAUJO
- > Philippe PETROCCHI
- > Marie Pierre RICHARDON
- > Sabine TURCK

MÉDAILLÉS D'OR, 35 ANNÉES DE TRAVAIL

- > Armando BARROSO DA SILVA
- > Jean-Claude BLARD
- > Sylvie DERETZ
- > Conceicao GOMES
- > Françoise MAGNANI
- > Americo MORIM
- > Eric PICHARD
- > Agnès WIGNIOLLE

MÉDAILLÉS GRAND OR, 40 ANNÉES DE TRAVAIL

- > Anne AUCREMANNE
- > Natalia MAGNES

Compte-rendu des principales délibérations du **Conseil Municipal**

➤ Séance du 9 octobre 2017

ANRU

Dans le cadre du Projet de Renouveau Urbain, la Ville doit prendre acte du compte-rendu annuel à la collectivité locale pour l'année 2016 et le bilan prévisionnel pour l'année 2017 établis par Séquano Aménagement (ex Delta Ville). Dans le CRACL, il est fait état des principales modifications survenues lors du second semestre de 2016. Il s'agit :

- D'une très forte augmentation du budget prévisionnel lié aux contraintes techniques de la réhabilitation du bâtiment de la Villette.
- D'une augmentation de 4 %, par rapport à l'année précédente, des dépenses relatives aux travaux d'aménagement des espaces publics liés à l'allongement des délais d'exécution, à des prestations de raccordement non prévues.
- La réintroduction de la subvention en recette du Conseil Départemental, pour la crèche, soit 202.500 €.

PREND ACTE du compte-rendu annuel à la collectivité locale pour l'année 2016, qui arrête les sommes de 36 377 702 € HT en dépenses et de 35 698 147 € HT en recettes.

Les perspectives pour 2017, consistent à :

- La commercialisation d'un des trois terrains d'activités ainsi qu'à la cession du site de l'Emancipation.
- Un accord sur la reprise d'actions de dépollutions pour les lots A et G.
- Approfondir le travail de maîtrise des coûts de la réalisation de la crèche et l'obtention de subventions.
- Tenir un comité de pilotage et formuler une demande de prorogation exceptionnelle de délai auprès de l'ANRU, notamment pour sécuriser les financements de la crèche.

PREND ACTE du bilan prévisionnel pour l'année 2017, qui arrête les sommes de 2 415 582 € en dépenses et de 6 960 322 € en recettes.

MARCHÉ PUBLIC

LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LES STRUCTURES MUNICIPALES DE LA PETITE ENFANCE

Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé afin de choisir un prestataire pour livrer les repas, en liaison froide, dans les structures de la petite enfance. Trois sociétés ont adressé leur candidature. C'est l'offre de la société API restauration qui a été jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères de sélection (prix, qualité gustative, valeur technique). Le Conseil Municipal a donc approuvé les termes du marché.

34 votants – Vote à la Majorité
31 Pour – 3 Abstentions
(M. DENY, M^{me} CALISIR, M. CHLEQ)

CONVENTION

ENEDIS mène actuellement un programme d'enfouissement des réseaux aériens électriques, fils cuivre nus.

La Ville souhaite profiter des travaux d'enfouissement pour poser des fourreaux en vue d'enfourer son réseau d'éclairage public et plus particulièrement sur les allées Hippolyte Vincent, des Mésanges et impasse des Mésanges. Pour cette prestation, assurée par l'entreprise mandatée par ENEDIS, la Ville devra s'acquitter de la somme de 15.075,46 € TTC. Il est donc demandé au Conseil Municipal d'approuver les termes de la convention.

34 votants – Vote à l'Unanimité

RÉFORME DU STATIONNEMENT

A partir du 1^{er} janvier 2018, la dépenalisation du contrôle du stationnement payant de surface donne aux collectivités la compétence de la gestion de leur politique de stationnement. L'utilisateur ne règlera plus un droit de stationnement mais une redevance d'occupation du domaine public. En cas de non paiement ou de paiement insuffisant, l'utilisateur devra s'acquitter d'un Forfait Post Stationnement et non, comme c'était le cas, d'une amende de 1^{ère} classe, correspondant à une infraction pénale. Cette mise en place nécessite donc une révision du barème tarifaire en instituant le Forfait Post Stationnement. (voir article en page 12)

34 votants – Vote à la Majorité
31 Pour – 3 Abstentions
(M. DENY, M^{me} CALISIR, M. CHLEQ)

➤ Séance du 6 novembre 2017

BUDGET « VILLE » - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016

En investissement :

Le solde d'exécution cumulé fait ressortir un excédent de la section d'investissement qu'il y a lieu d'inscrire en recettes au chapitre 001 : **646 559,89 €**

Le besoin de financement de la section d'investissement est comptabilisé en recettes au chapitre 10 – nature 1068 pour un total de **3 127 762,49 € €**

Celui-ci est composé de la part du résultat qui vient financer les reports d'un montant total de -3 774 322,38 € diminué de l'excédent de la section d'investissement à hauteur de 646 559,89 €.

En fonctionnement :

Le résultat cumulé laisse apparaître un montant positif de 5 190 580,22 € duquel il faut déduire la part affectée en investissement au compte 1068 soit -3 127 762,49 €. Ainsi le résultat libre d'affectation restant à imputer au budget en section de fonctionnement en recettes au compte 002 est de : **2 062 817,73 €**

34 votants – Vote à l'Unanimité

BUDGET « VILLE » - APPROBATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2017

L'intégralité du budget supplémentaire est disponible sur le Site de la Ville.

34 votants – Vote à la Majorité
31 Pour – 3 Abstentions
(M. DENY, M. CHLEQ, M^{me} CALISIR)

TAXE D'AMÉNAGEMENT - MAJORATION DU TAUX SUR LES ZONES UB - UAA ET UAB DU TERRITOIRE COMMUNAL

La taxe d'aménagement a été instituée en 2010 à la place de la Taxe Locale d'Équipement et finance les espaces publics d'infrastructures et les équipements de superstructures (écoles, crèches, complexes sportifs etc.) La Région, le Département et la Commune perçoivent chacune une part de cette taxe. L'apport de population attendu générera, tout particulièrement dans certains secteurs, des besoins en équipements publics supplémentaires et nécessitera de redimensionner les équipements existants, voire de les réinstaller et/ou de les améliorer.

Le choix de porter la part locale de la Taxe d'aménagement à un taux supérieur de 5% s'inscrit dans la logique du financement des équipements publics par les bénéficiaires. Pour ces raisons, il est proposé au Conseil Municipal d'instaurer un taux majoré de Taxe d'aménagement dans les zones des opérations de constructions dans les périmètres suivants :

Zone UB (Aristide-Briand) : pour participer notamment au financement des 5 classes supplémentaires estimées à 3.500.000 €, induites par 720 nouveaux logements pour un rendement de taxe d'aménagement simulé à 2.765.000 €, au taux de 20 %.

Zone UAA et UAB : pour participer notamment au financement de 4 classes supplémentaires, estimé à 2.800.000 €, induites par 530 nouveaux logements pour un rendement de la taxe d'aménagement simulé à 1.026.000 € au taux de 10 %.

34 votants – Vote à l'Unanimité

ACQUISITION AMIABLE D'UN APPARTEMENT SIS 4 ALLÉE DANIELLE-CASANOVA

Depuis 1995, la Ville se porte acquéreur des lots de copropriété sis 4, allée Danielle-Casanova, pour permettre la rénovation du secteur de la Fourche. Aujourd'hui, la Ville est propriétaire de 9 lots sur les 19.

Le Conseil a approuvé l'acquisition au prix de soixante mille euros (60 000 €), net vendeur, d'un appartement sis 4 allée Casanova aux Pavillons-sous-Bois cadastré L n°52, lots 8 - 9 - 13 et 14.

34 votants – Vote à l'Unanimité



Prochain Conseil Municipal
Lundi 11 décembre 2017 à 20h
salle des mariages.

L'intégralité des délibérations est consultable sur le site de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr



Remise d'un livre mémoire aux habitants de la **Cité de la Poudrette**

Tous les anciens locataires de la Cité de la Poudrette avaient été conviés dans le nouveau quartier de l'îlot Canal, le 22 septembre 2017, pour recevoir un livre mémoire sur la vie dans la cité, en présence de Philippe Dallier, Sénateur-Maire, Katia Coppi, 1^{ère} Adjointe au Maire et Conseillère Départementale et des responsables du bailleur social.

HISTORIQUE DU PROJET

La résidence de La Poudrette a été construite en 1976 et celle de Sainte-Anne en 1974. La création de ces deux structures s'inscrivait dans un contexte national lié à la construction de cité d'urgence temporaire.

Le projet de Rénovation Urbaine qui a débuté en 2009, a permis la reconstruction de logements entièrement neufs avant la démolition des deux résidences.

L'édition de ce livre s'inscrit donc dans le cadre du projet de Rénovation Urbaine et concerne à la fois la résidence Sainte Anne et la Cité de la Poudrette.

Il s'agit d'un travail de mémoire qui a pour objectif de conserver une trace de l'existence des deux résidences grâce à une



mise en valeur des témoignages et des souvenirs de chaque habitant.

Pour mener à bien ce projet et rassembler les témoignages, l'association Les Fourmis Vertes a été retenue pour recueillir les souvenirs et les perceptions des habitants des deux résidences de Sainte-Anne et de La Poudrette.

À l'issue des nombreux entretiens qui ont été réalisés et d'un travail minutieux de recueil de photos, l'association Les Fourmis Vertes a édité un livre mémoire qui a donc été remis aux anciens locataires, le 22 septembre 2017, afin que chacun se souvienne de sa vie passée à la Cité de la Poudrette •

Inauguration de la **Résidence La Batellerie**

Cette nouvelle Résidence a été inaugurée, le vendredi 15 septembre 2017, en présence de Philippe Dallier, Sénateur-Maire, Katia Coppi, 1^{ère} Adjointe au Maire et Conseillère Départementale, Denis Burckel, Président du Directoire de Osica et Loïc Madeline, Directeur Général adjoint de Linckcity Ile-de-France.

Située rue Charlot, à proximité du Canal de l'Ourcq, la résidence La Batellerie compte 24 logements locatifs sociaux. Cette opération acquise auprès du promoteur Linkcity, se compose de 13 maisons individuelles et 11 logements collectifs.

OSICA poursuit sa présence sur notre territoire avec la construction d'une opération de 38 logements, sur l'avenue Aristide-Briand, pour laquelle la livraison est programmée au 1^{er} semestre 2018 •



Relais Polyhandicap

Le collectif Polyhandicap du 93 a organisé pendant deux jours, sur les bords du Canal de l'Ourcq, des relais en équipages composés de personnes polyhandicapées, de familles, de professionnels et de bénévoles. L'objectif de cette rencontre était de mobiliser et faire connaître les besoins spécifiques de la personne porteuse de polyhandicap, tout en alertant la population sur le manque de places dans les établissements spécialisés.

Les 20 et 21 septembre, une dizaine de personnes polyhandicapées entourées de leur famille et de professionnels, se sont lancées, sur les berges du Canal, pour un relais en vélo-pousseurs adaptés spécialement pour eux ou en side-cars.



Ils se sont arrêtés aux Pavillons-sous-Bois, près de la Péniche Le Chat qui Pêche, où les attendaient un goûter et de nombreuses personnes venues les encourager.

La ville des Pavillons-sous-Bois accueille un centre, le Cap Vert, qui a ouvert ses portes en 1997 et reçoit les enfants polyhandicapés, allée de Bragance, au sein d'un externat médico-éducatif géré par le CESAP. •

CCAS

Séjour dans le Pays Basque pour les Seniors

Chaque année, le CCAS organise pour les Seniors un séjour au mois de juin, proposant ainsi de découvrir une Région. Contrairement à ce que nous avons indiqué dans le dernier numéro, le séjour s'est déroulé sur la côte Landaise et non en Bretagne. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour cette erreur.

C'est donc un groupe d'une trentaine de personnes qui s'est rendu, du 27 mai au 3 juin, à la découverte de la côte Landaise et du Pays Basque sous une météo déjà estivale.

Chacun a eu le plaisir de profiter des nombreuses visites dans une ambiance particulièrement conviviale : les marchés de Soustons et du Vieux Boucau, Dax, Capbreton, Bayonne, Hossegor, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, sans oublier la découverte d'une ferme landaise.



➤ Animations Seniors :

Prochains thés dansants animés par l'orchestre de Dany Salmon

- 07 janvier 2018 ➤ 11 février 2018 ➤ 18 mars 2018
- 22 avril 2018 ➤ 06 mai 2018 ➤ 10 juin 2018

**De 14h30 jusqu'à 19h à la Salle Mozart de l'Espace des Arts
Tarif : 11€ + boisson**



CCAS
Tél. : 01 48 02 75 47/63



Les élèves du collège Tabarly mobilisés pour **l'association ELA**

C'est désormais un rendez-vous traditionnel, chaque année, les élèves du collège Tabarly se mobilisent pour soutenir l'association ELA au travers de l'événement « Mets tes baskets et bats la maladie ».

L'association ELA lutte contre les leucodystrophies et s'est fixée, à travers cette campagne de sensibilisation, des objectifs clairs, année après année, qu'elle partage avec le plus grand nombre d'établissements :

- sensibiliser les élèves et leurs enseignants en les informant grâce aux supports fournis par ELA,
- faire des jeunes participants les ambassadeurs du message de sensibilisation auprès de leur entourage qui récompense leur effort sportif par un don pour ELA,

- se battre et mobiliser le plus grand nombre pour lutter contre l'intolérance,
- collecter des dons pour la recherche médicale et l'accompagnement des familles concernées par une leucodystrophie.

C'est autour de l'opération « mets tes baskets et bats la maladie », que les élèves des classes de 6^{ème} ainsi qu'une classe de CM2 de l'école Brossolette ont participé à une dictée, puis un cross le vendredi 20 octobre 2017, sur le stade Léo Lagrange. En parallèle de ces deux épreuves, ils ont aussi récolté des fonds auprès de leurs proches.

Grâce à leur investissement, ils ont pu remettre un chèque d'un montant de 4500 euros à l'association. •

➤ Cérémonie de remise de diplômes

Plus de 120 élèves, accompagnés de leur famille, étaient présents le mardi 7 novembre, à la Salle Mozart de l'Espace des Arts, pour recevoir leur diplôme qui marque la fin du cycle du collège. Chacun leur tour, ils ont été félicités par les représentants des équipes pédagogiques et par Katia Coppi, Maire et Conseillère Départementale. •



Un collège Anatole France **riche en projets !**



L'ouverture culturelle est plus que jamais à l'honneur en ce début d'année au Collège Anatole France.

Dès le 15 septembre, dans le cadre des Enfants du Patrimoine, une classe de 3^{ème} a visité le Centre National de la Danse à Pantin. Parallèlement, une classe de 4^{ème} a été accueillie aux Archives Départementales, à Bobigny, pour découvrir l'exposition Sport et Architecture en Seine-Saint-Denis.

Peu de temps après, deux autres classes ont rencontré les artistes avec lesquels ils réaliseront deux projets, Culture et Art au collège, financés par le Conseil Départemental.

Ainsi, l'artiste plasticienne Sima Khatami accompagnera des élèves de 4^{ème} dans un projet de réalisation de courts métrages qui présentera l'évolution de leur quartier.

Des temps de restitution sont prévus avec les familles et la communauté éducative mais aussi avec nos partenaires internationaux.

En effet, les deux projets d'échanges scolaires se poursuivent et deux ateliers de préparation sont désormais inscrits à l'emploi du temps des classes concernées cette année.

Les professeurs engagés dans le projet Erasmus + sur les Jeux Olympiques ont rencontré leurs homologues espagnols et italiens à Qualiano (Province de Naples) du 23 au 30 septembre.

Cette semaine en immersion dans l'établissement italien a permis de planifier le travail à réaliser sur l'année, d'organiser les rencontres entre élèves, qui auront lieu une fois dans chaque pays, ainsi qu'un échange de pratiques pédagogiques.

Le premier temps fort de l'année est donc le séjour à Madrid, du 4 au 11 novembre, pendant lequel 15 élèves français de 4^{ème} ont rencontré enfin leurs correspondants espagnols et italiens.

Les 20 élèves qui participent au projet d'échange avec le collège San Judas Tadeo de Santo Domingo rencontreront, quant à eux, leurs correspondants en mars 2018. •

Le Cercle des Lecteurs

➤ La Sonate oubliée

Christiana Moreau • Préludes de la littérature

Si vous êtes déjà allé à Venise, peut-être connaissez-vous l'Ospe-dale della Pietà ? Dans cet établissement, les religieuses accueillent de jeunes orphelines auxquelles on prodiguait, entre autres, un enseignement musical, ce qui leur permettait de donner des concerts et de recueillir des fonds pour l'orphelinat. Un des professeurs les plus célèbres de cette école fut, sans conteste, Antonio Vivaldi.



Ce livre relate deux destins parallèles, celui de deux jeunes violoncellistes, Lionella qui vit au 20^{ème} siècle en Belgique et Ada qui vivait au 18^{ème} siècle à Venise. Lionella a trouvé dans un coffret une sonate oubliée qu'elle joue dans un concours de musique.

A côté de la sonate, il y avait aussi le journal d'Ada, la jeune Vénitienne.

Ce roman, léger au début, prétexte à se retrouver dans l'atmosphère joyeuse et colorée du Carnaval ou à se perdre dans des ruelles obscures où se nouent intrigues et amours, prend de l'épaisseur en racontant le destin émouvant d'une orpheline vénitienne. La magie opère, alors, entrez dans la ronde des masques et laissez-vous séduire...

Brigitte Slonski

➤ Le tour du monde du roi Zibeline

Jean-Christophe Rufin • Éditions Gallimard

Jean-Christophe Rufin, ambassadeur honoraire et académicien, s'inspire de la vie d'un authentique personnage qui a vécu au 18^{ème} siècle, Auguste Beniovski. Né en Hongrie, ce jeune aristocrate reçoit de son précepteur français une éducation inspirée par l'esprit des Lumières. L'ouverture sur le monde, la quête de liberté et de tolérance, traversent cet ouvrage et expliquent la rencontre avec Benjamin Franklin.



Jeune prisonnier en Sibérie, il rencontre et épouse Aphanasie, une très belle femme hors du commun. Tous les deux s'évadent en bateau avec un équipage de bagnards et d'aventuriers de toutes origines, accostent au Japon, en Chine. A Madagascar, il devient Roi de l'île, après des actions héroïques pour rassembler les tribus de ce pays et créer un état démocratique et indépendant.

Puis, le couple découvre la France, la Cour de Louis XV, avant d'aller chercher une aide auprès de l'Amérique, pays démocratique. Pour avoir tenté d'appliquer ce modèle politique à Madagascar, il sera tué dans son propre royaume lors d'un combat contre les colons.

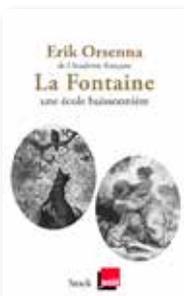
Ce témoignage très documenté est à la fois un ouvrage de philosophie politique, une sorte de conte, un plaidoyer féministe et une belle histoire d'amour. Découvrez ce roman passionnant, qui est aussi un hymne à la liberté.

Stéphane Moreau

➤ La Fontaine, une école buissonnière

Erik Orsenna • Éditions Stock

Publié en août 2017, ce livre d'Erik Orsenna, porteur de ce fameux esprit français, est une savoureuse biographie, à la fois érudite et pétillante de naturel, de malice. Il a fait l'objet d'émissions, véritables chroniques estivales, diffusées sur France-Inter. L'ouvrage est composé de chapitres très courts, annoncés par un titre, et le lecteur, vite devenu complice, découvre ces titres qui ne manquent pas d'éveiller sa curiosité : «Un cadeau pour le plus séduisant des ministres», «Un songe qui fait bâiller», «Bienvenue en Coquinerie», «Honte à d'Artagnan», ...



Dans notre Panthéon littéraire, Jean de La Fontaine occupe la place d'un grand poète, d'un moraliste, dont l'oeuvre séduisante est connue de tous, petits et grands. L'académicien Erik Orsenna (nom de plume d'Eric Arnault), nous fait découvrir la personnalité et la vie mal connue du fabuliste.

Il décrit un ami fidèle, qui s'engage courageusement pour défendre la cause du trop brillant surintendant Fouquet, un mari volage, un écrivain qui, malgré l'immense succès des Fables, connaît une certaine pauvreté. L'auteur évoque discrètement les galants Contes affriolants, oeuvre de jeunesse que l'auteur devra renier à la veille de sa mort. Le livre s'achève par un florilège de fables choisies.

Geneviève Neubig

➤ La tresse

Lætitia Colombani • Éditions Grasset

Voici plusieurs bonnes raisons de lire La tresse. Laetitia Colombani relate dans un style agréable, fluide, léger, plein de fraîcheur. Une histoire instructive, bien documentée, qui relie tout en finesse trois femmes différentes, attachantes.

Eprouvées par la vie, fortes, déterminées elles luttent chacune à leur façon pour une existence meilleure. La première, une intouchable, effectue en Inde des taches très ingrates pour survivre et instruire sa fille. La seconde, une Italienne, essaie d'offrir un nouvel essor à l'entreprise de son père et la troisième, une brillante avocate canadienne, vit une expérience personnelle douloureuse. Trois parcours tressés de délicatesse et d'émotion.



Un ouvrage talentueux et d'une grande originalité. A découvrir sans tarder.

Rebecca Donachie

Bibliothèque municipale

> Les rendez-vous des mois de décembre et janvier

> Un accord parfait

par la compagnie l'Ame Sonore

Samedi 9 décembre à 15h

à partir de 6 ans

Vous avez aimé « Une leçon de musique » ? Le plombier et le professeur de musique reviennent !

Deux comédiens plein d'humour entraînent le public dans leur spectacle musical.



> L'heure du conte

avec Thomas Josse

Samedi 16 décembre à 15h

dès 5 ans

Thomas revient avec son sac plein de contes alors chut !

Ça va commencer...

> Racomptines

Samedi 13 janvier à 10h30

jusqu'à 3 ans

Chaque mois les bibliothécaires vous invitent avec vos tout-petits autour d'histoires et de chansons.

> Faites vos jeux

Samedi 13 janvier à 15h

dès 6 ans

« L'enfant qui ne joue pas n'est pas un enfant, mais l'homme qui ne joue pas a perdu l'enfant qui vivait en lui et qui lui manquera beaucoup. »

Pablo NERUDA

Alors pour ne pas perdre cet enfant, nous vous invitons à venir jouer parents, enfants, amis, grands-parents, avec qui vous voulez.



> La bibliothèque en chiffres

De nombreuses personnes ont participé aux activités proposées par la Bibliothèque cette année

- 11 séances Racomptines pour 137 tout-petits et 138 parents
- Dictées et Faites vos jeux : 29 adultes et 50 enfants
- 237 adultes et 173 enfants ont participé aux 18 spectacles, conférences, ateliers et Heures du conte proposés cette année.
- 39 déplacements en crèche pour 472 tout-petits
- 554 enfants de 23 classes pour 108 accueils
- 51 enfants des centres de loisirs

LES LIVRES JEUNESSE
À METTRE SOUS LE SAPIN



> Sauveur et fils (saison 1 à 3)

Marie-Aude Murail

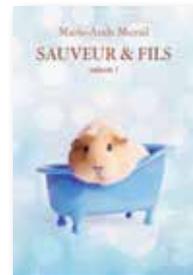
Ecole des Loisirs - à partir de 13 ans

Trois tomes de pur bonheur – Marie-Aude Murail nous fait pénétrer dans le cabinet du thérapeute Sauveur Saint-Yves.

Côté ville, Sauveur reçoit ses patients et tente d'apaiser et reconforter Ella 13 ans, à Margaux 15 ans, à Gabin 17 ans et à bien d'autres pour qui la vie n'est pas si simple.

Côté jardin, une famille hétéroclite et à géométrie variable. Avec humour et beaucoup de tendresse, Marie-Aude Murail nous propose une galerie de personnages touchants, agaçants, avec leurs travers, leurs doutes et leurs angoisses.

Des portraits où chacun pourra se reconnaître.



> Arbre

Amandine Laprun

Actes Sud Junior – dès tout-petit

Un album qui permet, dès le plus jeune âge, de découvrir la vie d'un arbre au fil des saisons, à travers de délicates illustrations sans texte. Une réalisation réussie qui allie beauté d'un livre-objet et premier documentaire pour les plus petits. Equipé d'un joli nœud, on peut le poser debout tel un véritable arbre planté chez soi et l'admirer tout au long de l'année !



> Papa poule

Jean Lery et Giulia Bruel

Ecole des Loisirs

pour les tout-petits

Paulette aimerait bien pondre son œuf tranquillement mais elle ne trouve pas d'endroit idéal sauf... chez monsieur l'ours.

Au début, il n'est pas ravi qu'une poule vienne pondre chez lui, mais quand l'œuf éclot, et que le poussin l'appelle papa, monsieur l'ours est tout ému !

Un album bienveillant sur l'amour paternel, une histoire d'adoption. Pour aborder avec les tout-petits les questions complexes de la famille.



Infos pratiques

> **S'inscrire à la bibliothèque, c'est simple !**

Vous pouvez télécharger et imprimer les documents nécessaires pour vous inscrire à la bibliothèque depuis le site Internet de la Ville (sur la page dédiée à la bibliothèque).

Bibliothèque municipale

8 allée Robillard

Tél. : 01 48 47 95 54

SPECTACLES

> LE CHANT DU CYGNE

Libre adaptation d'Anton Tchekhov



«Au crépuscule de nos jours, reconnaitrons nous, dans le regard de cet enfant que nous étions, les idéaux et les rêves que nous portions alors ? Cette nuit, le vieil acteur Svetlovidov se réveille seul, abandonné dans les loges du théâtre. Un personnage énigmatique le rejoint enfin. Svetlovidov lui livre ses peurs, ses choix... et ils partent ensemble vers ce Chant du Cygne où le comédien joue

avec la fougue de ses jeunes années, il retrouve la foi, le bonheur, l'amour !» Tchekhov, peintre de l'âme humaine, donne à ce texte une grande et belle force de vie, d'espoir. Grâce à une mise en scène empreinte de poésie, réalisme, burlesque, fantastique, ce spectacle donne à voir et à ressentir toutes les émotions ! C'est un plaidoyer profondément humain pour la vie !

Vendredi 12 janvier à 20h30
et dimanche 14 janvier à 17h.

Tarifs : 20 € (tout public), 15 € (carte fidélité, jeune, enfant)

Spectacle Hors les murs

Les représentations auront lieu au conservatoire H. Berlioz

> JUSTE CIEL !

Spectacle Jeune public à partir de 4 ans

« Enfants, nous avons souvent imaginé que nous pouvions voler, libres comme l'air et dégagés de toute pesanteur. Depuis, cette aspiration profonde ne nous a jamais quittée et chacun, de notre côté, nous avons toujours cherché à revivre cette sensation fabuleuse... » Tel est l'origine de ce spectacle aérien qui mêle danses, arts numériques et voltige. Une véritable ode à l'air menée par un couple de danseurs dont émane beaucoup de tendresse. Rarement on



aura parlé plus justement de danse aérienne. Pour ceux qui avaient été ravis par *Le Jardin où poussent les étoiles de la chance*, retrouvez les artistes pour un tout nouveau spectacle tout aussi poétique. Pour les autres, il est grand temps de les découvrir !

www.armada-productions.com

Samedi 20 janvier 2018 à 15h

Tarifs : 7 € (tout public), 5 € (carte fidélité, jeune, enfant)

Tarif famille (4 pers et +) : 5 € par personne

Le spectacle sera suivi d'un goûter convivial

CECAS

Espace des Arts

CABARET BEL CANTO

Nous vous proposons de vivre une fin d'après-midi au coeur de la voix. Un rendez-vous exceptionnel à ne pas manquer à l'Espace des Arts.

> JAZZ RIVE GAUCHE
QUINTET

Pour débiter, le quintet Jazz Rive Gauche vous fera partager son amour de la chanson française. Vian, Montant, Kosma, Ferré, Gainsbourg, Nougaro, Salvador...

Autant de grands poètes devenus classiques. Superbement arrangés, nous plongerons avec délice dans la chaleureuse ambiance des Clubs de jazz de Saint-Germain-des-Prés. Caroline Montier, chant / Pascal Bonnet, flûte et saxophone / Maxime Aubry, batterie / Gaël Ascal, contrebasse / Bernard Michel, guitare



> CABARET BEL CANTO

Pour prolonger la soirée, cinq chanteurs d'art lyrique déambuleront parmi le public en interprétant les plus beaux airs d'opéra du répertoire classique pour un Cabaret Bel Canto comme on n'en a jamais vu ! Au coeur de la salle, un piano accompagnera ces maestros qui nous livreront un «Brindisi» du célèbre Opéra La Traviata à couper le souffle.

5 chanteurs lyriques / Direction : **Nathalie Spinosi**

Piano : **Jean-Marc Bonn**

Dimanche 28 janvier 2018 à 17h

Tarifs : 29 € (tout public), 24 € (carte fidélité, jeune, enfant)



> LE COMTE DE BOUDERBALA 2



Le Comte de Bouderbala a affiché complet à Paris et a rempli les salles de toute la France avec son premier spectacle, pendant 9 ans ! Une longévité liée à son humour cinglant. Il est de retour avec un nouveau one-man show dans la même lignée que le précédent, aussi drôle, qu'incisif. Le comte «en guenilles» (traduction de «Bouderbala» en arabe) traite d'actualités, aborde les sujets sociétaux qui le font réagir, il se rit des textes de chansons de variétés françaises ... En bref, le

Comte de Bouderbala vous garantit à nouveau un moment de joie, qui vous feront espérer vite un troisième spectacle. Avec ce retour, il confirme sa place de maître du Stand-Up !

Samedi 10 février 2018 à 20h30

Tarifs : 30 € (tout public), 25 € (carte fidélité, jeune, enfant)

SPECTACLES

➤ NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

Avec Georges Beller et Steevy Boulay

Quand la famille Leblanc gagne au Loto, Laetitia, la fille, n'a qu'un rêve : intégrer la Jet Set ! Pour exaucer le voeu de sa fille chérie, Bernard décide de lui faire prendre des cours de maintien avec Jean-Edouard Bernel, ami des têtes couronnées et animateur télé. Ils suivent un stage intensif de bonnes manières, une tâche qui s'avère compliquée car la famille Leblanc préfère le Ricard au champagne et le camping aux palaces. Une comédie jubilatoire qui pose la question : l'argent fait-il le bonheur ? Pour cette tournée, Stéphane Bern a cédé son rôle à un délicieux Steevy Boulay. Celui-ci donne la réplique à Georges Beller et tous deux, offrent au public un excellent moment de détente ponctué de répliques savoureuses!



Dimanche 18 février 2018 à 17h

Tarifs : 34 € (tout public), 29 € (carte fidélité, jeune, enfant)

RETRANSMISSIONS

En direct de l'Opéra Bastille de Paris

➤ LA BOHÈME

Giacomo Puccini

D'après *Scènes de la vie de bohème* de Henry Murger, Giacomo Puccini reprend avec autant de justesse la description de ces artistes fauchés, crève-la-faim, prêts à brûler un manuscrit contre un feu, mais qui rêvaient d'une autre vie à l'âge de la bourgeoisie matérialiste triomphante. Une histoire d'amour bouleversante et quelques-unes de ses plus belles pages d'opéra.

Opéra en quatre tableaux (1896). Direction musicale : **Gustavo Dudamel**. Mise en scène : **Claus Guth**. Avec **Sonya Yoncheva, Aida Garifullina, Atalla Ayan, Artur Ruci ski**...Orchestre et Choeurs de l'Opéra National de Paris / Maîtrise des Hauts-de-Seine / Chœur d'enfants de l'Opéra National de Paris.

Mardi 12 décembre 2017 à 19h30



En différé du Wiener Staatsoper de Vienne

➤ LE CORSAIRE

Ballet de Marius Petipa

Le Corsaire compte parmi les ballets d'action les plus impressionnants du XIXe siècle. Inspiré par le poème épique de Lord Byron, Le Corsaire narre les aventures du fougueux Conrad amoureux de la belle Médora. Tableaux spectaculaires et féériques au programme !

Ballet en trois actes. Chorégraphie de **Manuel Legris** d'après **Marius Petipa** / Musique d'**Adolphe Adam** / Direction musicale : **Valery Ovsianikov** Orchester der Wiener Staatsoper Wiener Staatsballett

Jeudi 11 janvier 2018 à 19h30



EXPOSITIONS

➤ MONDE CROISÉ Collectif Via Paris

Aristote a défini l'homme comme l'animal doué de raisonnement. Confucius considère que la nature de l'être humain est la bienveillance. Au cours de l'histoire, le premier humain a développé l'esprit scientifique et le deuxième a continué sur la voie de la relation. Dans les deux traditions, les artistes se sont très tôt inspirés des réflexions sur l'humanité à travers différentes formes et matières.

Les artistes chinois (actuellement en France) qui participent à cette exposition ont fait l'expérience des rencontres et des différences culturelles. Leurs travaux artistiques sont centrés sur les êtres humains dans leur passé et avenir.

Du 13 au 28 janvier 2018

Vernissage le vendredi 12 janvier à 19h



➤ SIMON LEFEBVRE Photographie

Simon, jeune photographe originaire d'Amiens, voyage et capture ses instants de vie pris sur le vif. Les visages de sa bande de potes trouvent en second plan les somptueux décors du Mexique, de l'Ouest américain etc ...Sa technique grandit sans cesse grâce, notamment, au cursus qu'il poursuit au sein de l'école des Gobelins à Paris. Son style se démarque par une esthétique empruntée à l'univers de la mode. Au cours de cette exposition, entrez dans l'univers du jeune photographe dépayçant et désinvolte.

Du 3 au 18 février 2018

Vernissage le vendredi 2 février à 19h



Infos pratiques

Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Suivez nous sur les réseaux sociaux : Facebook (espace des arts) et Twitter (#espacedesarts93)



- Consultez toute l'actualité du cinéma de l'Espace des Arts sur le site Internet : www.espace-des-arts.fr
- Pour réserver vos places, la billetterie est ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30

Si vous souhaitez recevoir la newsletter mensuelle, n'hésitez pas à nous envoyer un courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Conservatoire Hector Berlioz



> 100 000 WATTS aux Pavillons-sous-Bois

10^{ème} rencontre des Musiques Amplifiées

Depuis maintenant 10 ans, le Festival 100 000 watts aux Pavillons-sous-Bois présente des concerts variés où rock, pop, jazz se mêlent. C'est aussi l'occasion pour nos élèves de participer activement aux 1^{ères} parties de concert mais aussi de rencontrer des artistes.

Cette année, le Festival 100 000 watts aux Pavillons-sous-Bois se tiendra pendant le week-end du Téléthon.

Samedi 9 décembre est la journée marathon des musiques amplifiées.

Une soirée « branchée » où jazz rock pop seront au rendez-vous. Alors, à vos amplis...

> Mimi Manoff

Comment définir Mimi Manoff ?

C'est d'abord une voix ; une voix claire, mélodieuse, angélique, métissée, dynamique... Bref un mélange de styles, une diversité mélodique, un répertoire où se côtoient rythmes latins, ballades africaines mais également jazzy, le tout soutenu par des textes en Français. Entre réalisme et onirisme, ils jonglent agilement entre humour et émotion.

Les harmonies vocales sont également un marqueur de l'identité musicale, on se laisse entraîner par son courant, son univers coloré par le métissage de ses sonorités...

Bon voyage.

Avec :

Alain D'Inca, guitare

Geoffroy Lapidus,

batterie, percussions et chœurs

Sébastien André,

basse et chœurs

Rémi Tournaire, claviers

Samedi 9 décembre 2017 à 19h

Auditorium Hector Berlioz



> Marie and the Lumberjacks

Formé de musiciens (dont deux du Conservatoire) issus d'horizons aussi divers que le Metal, le Jazz ou la musique classique, le groupe Marie and the Lumberjacks développe un rock funky, un groove qui swingue, toujours mâtiné de gros son en reprenant et en adaptant des standards du rock, de la pop ou du blues ainsi que ses propres compositions.

Tarif unique 5 €

Samedi 9 décembre 2017 à 21h

Auditorium Hector Berlioz



TÉLÉTHON

➤ Le bal cubain

À l'occasion de la soirée dédiée au Téléthon, le conservatoire propose un bal cubain avec l'ensemble Mansfarroll & Campana Project.

Le répertoire du Bal Cubain est composé de grands succès de la musique cubaine avec de nouveaux arrangements et thèmes du répertoire du jazz Afro-cubain emprunté à Dizzy Gillespie, Chano Pozo et Bebo Valdes.

L'ensemble Mansfarroll & Campana Project va rendre hommage au célèbre trompettiste, inventeur du bebop et de cubop – Dizzy Gillespie, passionné de musique africaine et plus particulièrement de Cuba qu'il considérait comme l'une des sources fondamentales d'inspiration.

Vendredi 8 décembre 2017 à 20h30
Auditorium Hector Berlioz



➤ Les Quatre Saisons et Vivaldi vus par Arlequin

Concert Spectacle

Des codes à la coda



Chef d'œuvre, basé sur des sonnets attribués à Vivaldi lui-même, les Quatre Saisons résonnent dans nos têtes depuis notre plus tendre enfance. Aboiements de chien, coucou, tourterelle, vendanges, siestes, chasse, bref tout un univers familier des contemporains de l'auteur est dessiné par la musique magistrale de l'auteur.

Arlequin, alias Philippe Robert, va nous éclairer sur cet ouvrage et sur son Maître. La gouaille et la faconde de ce beau parleur masqué, mêlant la fête à la farce, va dévoiler les mystères et les secrets de cette œuvre magnifique.

Mathieu Guignier, élève du conservatoire et candidat valeureux de l'émission

télévisée Prodiges, tiendra la partie de soliste.

Écriture, jeu, mise en scène :

Philippe Robert

Soliste : **Mathieu Guignier**

Orchestre **Sinfonietta**

Direction : **Frédéric Loisel**

Il était une fois... Les Quatre Saisons et Vivaldi vus par Arlequin
Rencontre autour des œuvres et des artistes

Tarifs :

10 € (Tout public)

5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

Dimanche 21 janvier 2018 à 17h
Auditorium Hector Berlioz

➤ Orient - Occident

Zoom sur la cithare vietnamienne :

En général la musique traditionnelle et les instruments sont similaires à d'autres pays d'Asie du Sud-Est comme la Chine, le Japon, la Corée... mais, ils se distinguent toujours soit par leur composition, leur bois ou leur performance. On compte environ 50 sortes d'instruments différents au Vietnam. Certains proviennent de contrées voisines alors que les autres furent créés par les Vietnamiens.

Le Dàn Tranh est la plus petite des cithares d'Extrême-Orient. Ses 16 cordes sont pincées avec un plectre fixé au doigt de la main gauche alors que la main droite est employée pour orner les notes en serrant plus ou moins fort les cordes. Les plectres étaient faits, selon la tradition, de coquilles de tortue, mais maintenant sont de métal ou de plastique. De nos jours et le plus souvent, ses cordes sont faites d'acier, plutôt que de plastique ou de soie comme autrefois. Le Dàn Tranh est, à la base, un instrument solo pour accompagner des poèmes mais, il est pourtant souvent intégré dans un ensemble d'instruments traditionnels, de préférence, ou pour la musique folk.

Trois instruments, deux civilisations et une culture multiple se confronteront lors de ce concert. Les effets lumineux accompagneront la cithare vietnamienne, le violoncelle et la percussion dans un répertoire traditionnel, classique et contemporain.

En prélude, un vernissage aura lieu dans le hall du Conservatoire où les œuvres de Sylvain Gasqui et David Gore seront exposées.

Avec : **Ngoc Dung Nguyen**

Dai,

Cithare vietnamienne

Sylvain Gasqui, Violoncelle

David Gore, Percussions

Il était une fois... Orient - Occident
Rencontre autour des œuvres et des artistes

Tarifs :

10 € (Tout public)

5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

Dimanche 4 février 2018 à 17h
Auditorium Hector Berlioz



Infos pratiques

Conservatoire Hector Berlioz

77-79 allée Danielle-Casanova

Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 17 60

Courriel : conservatoire_psb@yahoo.fr



Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture

CENTRE SOCIAL/MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

> Quartier des jeux - marathon spécial Téléthon

Tout public

Samedi 9 décembre 2017 de 10h à 17h APJC

Contribuez à la lutte contre la myopatie et les maladies rares en participant à un marathon de jeux de société. Cette rencontre ludique vous permettra, seul(e), en famille ou entre amis, de découvrir de nombreux jeux de société dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Un espace dédié accueillera aussi les plus petits.

Participation minimale 2 €/personne. Votre participation sera intégralement reversée à l'AMF. (Bar et petite restauration sur place).

> Un réveillon pas comme les autres

Tout public

Samedi 16 décembre 2017 à 19h - APJC

Un réveillon pas comme les autres est un temps fort de mixité où les maîtres mots sont solidarité, amusement et convivialité. À chaque édition, une équipe, constituée d'habitants et d'acteurs de l'APJC, organise cet événement de fin d'année au cours duquel tous profitent d'animations ludiques et artistiques tout en dégustant un excellent repas.

Un événement pour petits et grands à ne pas manquer !

Pour prendre part à l'organisation, manifestez-vous rapidement auprès de l'équipe d'animation.

Tarifs - adultes : 10 €

enfant de moins de 13 ans : 5€

enfant de moins de 5 ans : 1 € par année.

> Soirée ciné-trilogie

« Retour vers le futur »

Ados/adultes

Vendredi 22 décembre 2017 à 18h - APJC

1985. Le jeune Marty McFly mène une existence anonyme. Ami de l'excentrique professeur Emmett Brown, il l'accompagne un soir pour tester sa nouvelle expérience : le voyage dans le temps via une DeLorean modifiée. La démonstration tourne mal : des trafiquants d'armes débarquent et assassinent le scientifique. Marty se réfugie dans la voiture et se retrouve transporté en 1955... Venez revivre cette trilogie mythique !

Tarifs - tout public : 7€/adhérent APJC : 5€ (Bar et petite restauration sur place, ambiance dîner).

> Loto

Tout public

Samedi 20 janvier 2018 à 15h - APJC



Des cartons, des jetons... et de la bonne humeur ! Passionnés de loto, venez tenter votre chance et essayez de remporter de nombreux lots.

Pour un moment ludique et convivial où les amateurs de jeux de hasard se retrouveront.

Bar et petite restauration sur place.

Tarifs : 1 carton = 2 € ; 6 cartons = 10 €.

> Club Escapades et découvertes

Le club Escapades et découvertes propose prochainement les visites suivantes :

- Musée d'Orsay, le jeudi 11 janvier 2018,



- Musée du Moyen-Âge, le jeudi 1^{er} février 2018.

> Scène ouverte

Tout public

Samedi 10 février 2018 à 17h - APJC, Bar'Ouf

Que diriez-vous d'une fin d'après-midi musicale, ludique ou dansante ? Chaque événement est une surprise, le principe étant de toujours accueillir de nouveaux talents : les disciplines que vous découvrirez sont nombreuses et dépendent des artistes présents avec, entre autres, de la comédie, du chant, de la danse, etc. Côté coulisses, l'APJC assure la régie technique des artistes et chacun dispose de 5 à 10 minutes pour partager son art. De belles rencontres en perspective !

Entrée libre (bar sur place).

> Bal costumé

Adultes

Samedi 10 février 2018 à 20h30 - APJC, Bar'Ouf



Mais qui se cache derrière ce masque ?

Une soirée dansante pour faire la fête et ne pas se prendre au sérieux, derrière un masque ou en costume de Batman, de John Steed, de Wonder Woman...

Costume et/ou masque obligatoire pour prendre part à la fête ! Cette soirée sera animée par un DJ.

Tarifs - tout public : 7€

adhérent APJC : 5€.

(Bar et petite restauration sur place).

> Le magicien des couleurs

Conte musical par la compagnie du Petit Pont

Public famille

A partir de 3 ans

Samedi 17 février 2018

à 15h - APJC, Bar'Ouf

Dans un univers gris et ennuyeux, vivait un magicien un peu farfelu. Un jour, pour changer ses idées noires, il descendit au fond de sa cave secrète faire quelques expériences. Que trouva-t-il dans sa marmite ?

Tarifs - tout public : 7€, adhérent APJC : 5€

(billet valable pour un adulte et un enfant de -13 ans)



Renseignements et inscriptions :

01 48 02 07 79

23 allée Etienne-Dolet

Les Pavillons-sous-Bois

Site Web : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org

La voix des aidants

La situation des aidants est désormais une problématique de santé publique et elle est au cœur des préoccupations des membres de la plateforme La voix des aidants. Ce nouvel organisme a récemment ouvert ses portes à Aulnay-sous-Bois. Il est destiné aux aidants qui ont un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie neurodégénérative apparentée. Cette

structure propose un accompagnement individualisé et des services adaptés aux besoins de chacun. Elle offre une écoute, des informations, des aides, un soutien sur une simple inscription gratuite. Plus précisément, elle propose un soutien psychologique lors d'entretiens individuels ou de réunions entre aidants, une aide dans la recherche de solutions de répit, une orientation vers les dispositifs

d'aide et de soins existants sur le territoire et au plus proche de votre lieu de vie.

La voix des aidants vous accueille du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h, 15 rue Tournadour à Aulnay-sous-Bois.

Vous pouvez contacter la structure au 07 71 44 24 13 •

Place au débat public !

L'APJC, Maison des Jeunes et de la Culture agréée centre social, a créé depuis deux ans des espaces de débat à travers les « Bar'OUF citoyens ». Des thèmes aussi variés que le bénévolat, le handicap, le harcèlement à l'école ou la place des jeunes ont enthousiasmé de nombreux participants. Pour compléter le développement de ces cafés-débats, l'APJC soutient le développement de l'association Graine d'Orateur 93.

Créée en 2015 par Greazi et Ahmet, étudiants à Sciences Po Paris, cette association a pour but de promouvoir la prise de parole en public parmi les jeunes de banlieue. Elle organise des ateliers de formation, en Seine-Saint-Denis, notamment à l'APJC, à la prise de parole en public et à l'argumentation, car l'exercice de l'art oratoire commence là où commence la vie publique. Chaque citoyen a, au cours de sa vie, été confronté à l'exercice de la prise de parole en public. La façon dont on s'exprime a une influence directe sur le jugement que portent les autres sur notre personnalité, et même sur nos compétences. Cependant, l'école nous forme à l'utilisation écrite de la langue française et agit comme s'il suffisait de reproduire à l'oral ce qui nous a été enseigné pour l'écrit. Le but premier de Graine d'Orateur 93 est de donner aux participants les clés pour s'exprimer, être à l'aise devant un jury, un public, un employeur ou n'importe quel groupe.

Les séances animées par Graine d'Orateur 93 sont annoncées sur le site de l'APJC : www.apjc.org •



ASP : appel aux bénévoles



Depuis plusieurs années, l'association organise, en collaboration avec les établissements scolaires de la Ville, un accompagnement à la scolarité pour les élèves du primaire et des collègues.

Ce dispositif permet aux élèves en difficulté d'être soutenus dans leur travail personnel scolaire grâce à un accompagnement individualisé et personnalisé afin de renforcer leur confiance et leurs capacités de réussite.

Répartis sur trois structures, l'association recherche des personnes volontaires qui souhaitent s'engager auprès des jeunes pour quelques heures par semaine.

L'accompagnement scolaire se déroule le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h45 à 18h45. •

ASP

1 allée de Berlin

Contact Audrey Hentsch

directriceasp@gmail.com

Tél. : 06 22 95 00 71

Les rendez-vous du **Club Yvonne de Gaulle**

Le Club Yvonne de Gaulle propose de nombreuses activités et de multiples sorties à tous les Seniors.

• **Lundi 11 décembre :**

Tournoi de Belote à 13h30

• **Mardi 12 décembre :**

Goûter de Noël au Club à 14h30

• **Vendredi 15 décembre :**

Esthétique sur rendez-vous

• **Mercredi 20 décembre :**

Repas de Noël à 12h30

• **Jeudi 21 décembre :**

Bowling départ du Club à 14h

• **Mercredi 10 janvier :**

Galette des rois au Club à 14h30

> Les cours et les activités

- **Billard** : tous les après-midi de 14h à 17h45
- **Belote** : tous les lundis et vendredis après-midi
- **Tarot** : tous les lundis et vendredis après-midi
- **Vélo VTT** : tous les lundis après-midi, en été
- **Ciné-Club** : tous les mardis après-midi
- **Bal au Club** : deux mercredis après-midi par mois
- **Cours** : Internet-informatique, tous les mardis et mercredis matins de 10h à 11h30
- **Relaxation** : tous les mardis matins
- **Cours de Tai Chi Chuan** : tous les jeudis après-midi
- **Cours de danse en ligne et country** : 3 jeudis après-midi par mois
- **Cours de Yoga** : 2 cours tous les lundis matins
- **Cours de dessin peinture** : tous les mercredis après-midi
- **Tennis de table** : tous les mardis et vendredis après-midi
- **Atelier perle** : tous les 15 jours, le lundi après-midi
- **8 américain** : tous les lundis après-midi
- **Pétanque** : les mardis par beau temps.



Club Yvonne de Gaulle
Tél. : 01 48 48 25 02

Cercle Philatélique et Cartophile Pavillonnais **Barbara (1930-1997)**

Vingt ans déjà que la « dame en noir » nous a quittés !

Engagée, révoltée, mais fidèle à ses amis et généreuse, cette auteure-compositrice-interprète à la voix si particulière, nous a laissé des textes et des chansons qui continuent de bouleverser les générations : Une petite cantate, Dis, quand reviendras-tu ?, Nantes, Göttingen, La Dame brune, L'Aigle noir, Marienbad ou encore Ma plus belle histoire d'amour. En 2017, hommage lui est rendu avec un film « Barbara » ainsi qu'une exposition à Paris.

Barbara, née Monique Andrée Serf, le 9 juin 1930 à Paris, de parents d'ascendance juive est ballottée de ville en ville dès l'enfance. Pour échapper aux persécutions des nazis, la famille se réfugie à Préaux (Indre), pendant plus d'un an. En 1942, c'est à Tarbes (65), puis à Saint Marcellin (Vercors) que Monique s'exerce sur le piano d'une voisine. À la fin de la guerre, elle est de retour à Paris chez sa grand-mère, puis rejoint Le Vésinet. Monique prend ses premiers cours de chant chez Madame Dusséqué et s'inscrit, grâce à elle, à l'École

Supérieure de Musique, à l'Opéra, puis au Conservatoire de Paris. Elle assiste avec elle au tour de chant d'Edith Piaf : c'est la révélation. En 1949, elle part à Bruxelles, puis à Charleroi. Elle fait la connaissance de Peggy et de ses amis qui se produisent dans un dancing, avec lesquels elle chante, mais sans rencontrer de succès.

Elle vient à Paris pour passer une audition à « l'Écluse » mais sa candidature est refusée. Elle retourne à Charleroi, puis Bruxelles, où elle chante dans divers cabarets. Claude Sluys la remarque et lui trouve une pianiste, Ethéry Rouchadze. Ils s'installent ensemble, puis Monique épouse Claude Sluys. Ethéry donne des leçons de piano à celle qui deviendra Barbara, mais à cette époque c'est la troupe du « Cheval Blanc ». Elle se produit dans des salles ou dans des petits cabarets avant de connaître le début du succès en octobre 1954, à « l'Atelier » situé dans la ville de Bruxelles. Ses chansons passent à la radio et elle enregistre un disque avant de revenir à Paris, en 1956.

Elle se sépare de son mari, joue au théâtre des « Trois baudets », signe un contrat chez Pathé-Marconi et fréquente désormais les émissions de télévision (1959). C'est à cette époque, qu'elle revient chez sa mère et achète un piano noir qui ne

la quittera plus. Son père meurt, à Nantes.

Dès lors, elle ne cesse de composer, de chanter sur les grandes scènes, telle que Bobino, le théâtre de l'Est Parisien... et reçoit des prix. Commencent alors les tournées (1966) qui l'entraîneront dans et hors de l'hexagone : Canada, URSS, Roumanie, Pays-Bas, Israël, Japon, Suisse. Quittant Paris définitivement pour s'installer à Précy (77) elle continue à écrire, notamment un spectacle, « Lily passion » qu'elle veut créer avec Gérard Depardieu. Il sera représenté en 1986. En 1987, elle rencontre Jacques Attali et désire s'engager dans la lutte contre le Sida, consacrant l'année 1989 à des visites dans des hôpitaux, des prisons. Elle recommence une série de spectacles pendant plusieurs années, malgré une pneumonie pour laquelle elle est hospitalisée, en 1993. Elle laisse définitivement la scène en 1994, mais continue de composer et sort un disque en 1996. Retirée à Précy, elle entame l'écriture de ses mémoires, mais ne pourra les terminer, la mort la fauchant le 24 novembre 1997.



Renseignements :
Tél. : 01 48 48 37 44



Cross des écoles

Le lundi 16 et mardi 17 octobre 2017, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont participé au Cross annuel organisé sur le stade Léo Lagrange. Chacun a parcouru, à son rythme, la distance de 1500 mètres. Au final, tous les élèves ont reçu une médaille, puis ont partagé un goûter. Les 3 premiers de chaque catégorie ont, quant à eux, reçu une coupe •

CM1 - FILLES (150 participantes) temps (chrono)

1 ^{ère}	LOUNICI Silia (J.V.Daubié - CM1A)	7'28
2 ^{ème}	HAMADI Iman (J.Verne - CM1B)	7'29
3 ^{ème}	BERIAH Sarah (Monceau - CM1D)	7'30

CM1 - GARCONS (143 participants)

1 ^{er}	IDRIS Samy (J.V.Daubié - CM1C)	6'41
2 ^{ème}	RIMEYRE-KORNBERG Rudy (J.Verne - CM1B)	6'45
3 ^{ème}	ISSOLAH Jawed (J.Verne - CM1B)	6'54

CM2 - FILLES (140 participantes)

1 ^{ère}	IDRIS Léna (J.V.Daubié - CM2B)	6'48
2 ^{ème}	AUBOU Jade (J.Verne - CM2A)	6'50
3 ^{ème}	BEN KADHI Jihène (Monceau - CM2B)	6'52

CM2 - GARCONS (152 participants)

1 ^{er}	LHERMITTE Calliste (Monceau - CM2C)	6'14
2 ^{ème}	PROL Elias (Monceau - CM2C)	6'20
3 ^{ème}	COULIBALY Moussa (J.Verne - CM2A)	6'21



CM1



CM2

SEP TENNIS

Le SEP Tennis: **premier club de Seine-Saint-Denis**

Avec 650 licenciés à la fin de l'année sportive 2017, le SEP Tennis est le club qui compte le plus grand nombre de licenciés sur le département ainsi que la meilleure progression sur ces dernières saisons (536 licences en 2014).

> Recrutement de Jérémy Roffe et formation pédagogique

Qui dit augmentation des effectifs et développement de club dit création d'emploi. Le SEP Tennis est très heureux du recrutement d'un nouvel enseignant professionnel en formation DE en la personne de Jérémy Roffe.

Dans le cadre de la formation continue de l'équipe d'encadrement, Olivier Letort (formateur spécialiste de la pédagogie) est revenu le 9 septembre au club pour présenter son concept sur le mini-tennis (les enfants à partir de 4 ans).

Cette journée a permis à nos enseignants de repartir pour cette saison avec de nouvelles idées et de nou-

velles compétences pédagogiques.

Une deuxième journée de formation

est prévue le dimanche 3 décembre au club sur la compétition.



> Les raquettes du club à Anancy pour la phase Nationale

Après leur succès lors du championnat de Seine-Saint-Denis, nos joueuses des raquettes FFT ont déposé les armes fièrement en 8^{èmes} de finale des Championnats de France. Félicitations à Audrey, Mylène, Sandrine et Solange pour leur parcours.

Elles ont été mises à l'honneur, lors de l'Assemblée Générale du club, le 17 novembre.



> Un nouvel éclairage sur le court 6 en terre battue.

Tant attendu par les adhérents, la municipalité a financé l'éclairage par LED sur le court n°6. Que la lumière soit, et la lumière fut !



> Stages Jeunes

Que vos enfants soient inscrits ou non, plusieurs formules possibles pour vivre une semaine de tennis, de sports et de bonne humeur :

- 1h30 de tennis par jour
70€ la semaine de 5 jours
- A la demi-journée, de 9h à midi :
105€
- Toute la journée de 9h à 17h :
140€ (repas et sorties compris)

Pour de plus amples renseignements contactez-nous par téléphone au 01 48 48 83 31 ou par mail à contactseptennis@gmail.com



SEP BADMINTON

Il fait bon vivre au Badminton Club Pavillonnais

Cette année, la nouvelle équipe dirigeante a mis les bouchées doubles pour que les adhérents s'intègrent et s'épanouissent au sein du club.

Des activités concoctées sur mesure pour petits et grands : le stage d'été ouvert aux jeunes, les matchs à thèmes, les soirées badhaloween, Noël et pleins d'autres surprises tout au long de l'année.

Actifs sur les réseaux sociaux, les membres du club partagent leurs exploits sportifs et leurs aventures. Visitez leur page Facebook. Cela vous donnera peut être envie de les rejoindre !



Renseignements
Page Facebook – BCP 93
Courriel : bad.bcp93@gmail.com
Site Internet : www.bcp93.com

SEP JUDO

Nouveau : initiation au Karaté



Depuis la rentrée scolaire, le SEP Judo propose une initiation au Karaté afin d'apporter toujours plus de diversité dans la pratique du sport aux Pavillons-sous-Bois. Pour présenter cette nouvelle discipline, une démonstration a été organisée à l'occasion de la Fête des Sports au mois de juin.

Au-delà de l'initiative et du clin d'œil pour les futurs jeux olympiques où le karaté deviendra une compétition officielle, c'est aussi la volonté de répondre à une demande des Pavillonnaises et Pavillonnais.

Le Karaté véhicule des valeurs et ne diffère pas des autres arts martiaux. Il favorise chez les pratiquants (es), le développement du courage, de la courtoisie, de l'intégrité, de l'humilité et du contrôle de soi.

Les cours sont ouverts pour les débutants et confirmés, des adolescents aux adultes.

L'enseignement sera dispensé par Marc Bavarin 3^{ème} Dan FFDKA, tous les vendredis de 19h15 à 20h45.



Tél. : 01 41 55 03 24
Portable du club : 06 58 75 80 96
Direction technique : 06 63 65 61 40
Courriel : contact.sepj@gmail.com

➤ Katia Coppi succède à Philippe Dallier

La loi sur le non-cumul des mandats, votée par le nouveau parlement, dans le cadre de la moralisation de la vie publique, interdit aux élus de détenir un mandat national et un mandat local. Notre Sénateur-Maire, s'est donc trouvé contraint de choisir et c'est avec une immense tristesse qu'il l'a fait. La liste qu'il menait aux élections sénatoriales est arrivée en tête en Seine-Saint-Denis, ce qui est un immense succès pour notre formation politique « Les Républicains », dans cette période si perturbée où certains prédisent la fin des partis, ce qui nous semble totalement faux. La Démocratie a besoin de contradicteurs. Est-ce une amélioration de cette démocratie que d'interdire aux Sénateurs, représentants des collectivités territoriales, d'avoir un ancrage local ? Pour nous, c'est une grave erreur prouvant, si cela était encore nécessaire, que le Président de la République est un énarque coupé des réalités.

En effet, si les Sénateurs n'ont plus cette relation privilégiée que les Maires ont, quotidiennement, à l'écoute des citoyens et de leurs difficultés, il y a des risques considérables que les lois qu'ils voteront, seront déconnectées de la réalité. Le fossé entre les élus nationaux et les citoyens s'élargira alors au fil des années et la loi de moralisation aura eu l'effet contraire aux objectifs affichés. Cela pourrait même mettre notre démocratie en danger, en désespérant les Français. Le samedi 21 octobre 2017, nous avons donc procédé à l'élection de notre nouveau Maire Katia Coppi qui, comme Philippe Dallier, est très proche de nos concitoyens et en grande empathie avec tous. Cette passation a été empreinte de beaucoup d'émotions et sans qu'aucune voix n'ait manqué à Katia Coppi. De nombreux Maires, Parlementaires, Conseillers Départementaux et Régionaux étaient venus soutenir notre nouvel édile, et l'encourager dans sa future mission.

Un hommage unanime a été rendu à Philippe Dallier pour son travail considérable effectué durant plus de 22 ans au service de notre commune. Il a transformé profondément notre Ville et principalement le nord et les abords du canal de l'Ourcq, où l'embellissement est particulièrement visible. Durant cette période, la population est passée de 17000 habitants à plus de 23000 habitants, sans que le caractère pavillonnaire de notre ville ne soit remis en cause. Nous savons que Katia Coppi poursuivra cette œuvre dans le même esprit et avec la même détermination, pour que chaque habitant soit heureux et se sente en parfaite harmonie dans notre commune. Nous serons naturellement tous derrière elle, pour l'aider dans cette tâche exaltante, au service des pavillonnais.

**Les élus de la
Majorité municipale**

➤ De nombreux défis à relever pour le nouveau maire : un avenir difficile pour la 2^{ème} partie de la mandature.

Dans un esprit républicain, nous avons salué l'engagement du maire sortant, au service des Pavillonnais. Nous avons néanmoins combattu ses orientations et certains choix politiques majeurs. Nous ne sommes pas toutefois des « démolisseurs » et reconnaissons des actions positives que nous avons votées.

La démission du maire est la conséquence de la mise en œuvre de la loi du non-cumul des mandats. Favorables à cette mesure, nous considérons que notre ville a besoin d'un maire à plein temps d'autant depuis la mise en place des Etablissements Publics Territoriaux.

La ville s'est considérablement transformée. Elle a connu une forte augmentation du nombre d'habitants. Le caractère pavillonnaire a été globalement conservé sur certains secteurs, mais de nombreuses constructions ont vu le jour en respectant un équilibre entre logements privés et logements sociaux. La ville compte désormais 15,47 % de logements sociaux à loyers réglementés.

La partie nord a subi une profonde mutation. Rien n'aurait été possible sans le concours financier très important de l'Etat au travers l'ANRU. Le Département a financé la passerelle sur le canal de l'Ourcq, la reconstruction du collège A. France.

En regard de cette incontestable amélioration, des manques doivent être relevés. L'investissement financier aura été insuffisant pour bien entretenir la voirie, les bâtiments communaux, et pour construire les équipements publics en nombre suffisant. Le soutien financier aux associations est limité.

La non-augmentation des impôts locaux pendant 19 ans a privé la commune de marges de manoeuvre qui nous font à présent défaut. Les Pavillonnais subissent depuis deux ans un choc fiscal par une forte hausse de leurs impôts locaux. De plus les tarifs des prestations municipales sont systématiquement augmentés bien plus que l'inflation, ce qui pénalise les familles.

La dette de la ville se situe aux alentours de 13 millions d'euros et s'accroîtra encore. Le remboursement d'emprunts, le paiement d'équipements, à marche forcée sur de courtes périodes est un choix contestable. Il en a été ainsi pour l'école Jules Verne. Des emprunts pour financer tout équipement public devraient se rembourser sur de longues durées et peser sur plusieurs générations.

De grands défis se présentent au nouveau maire pour répondre aux besoins légitimes d'une population croissante, tout en maîtrisant la fiscalité et l'emprunt.

Nous continuerons à exercer nos mandats de façon constructive et vigilante.

**B.DENY, S.CALISIR, J.F. CHLEQ,
conseillers municipaux
de l'Opposition
06 25 48 09 38**

Association Réseau Bronchiolite

Comme chaque année, le Réseau Bronchiolite médico-kinésithérapique Ile-de-France fonctionnera pendant l'épidémie hivernale de bronchiolite.

Ce réseau de santé a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Il s'agit de proposer, sans se substituer à ce qui existe déjà, une alternative ambulatoire de prise en charge médicale et kinésithérapique de proximité et de qualité aux familles d'Ile-de-France.

Le centre restera opérationnel jusqu'au 18 février 2018.

Des standardistes spécialisées communiqueront les coordonnées :

- des kinésithérapeutes disponibles à leurs cabinets, les samedis, dimanches et les jours fériés de 9h à 18h. Pour cela, il faudra composer le **0820 820 603**. Ce numéro fonctionne dès le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

- des médecins disponibles 7j/7. Pour cela, il faudra composer le **0820 800 880**. Ce numéro fonctionne de 9h à 23 h •



CCAS : aide financière, eau solidaire

Depuis 2013, la Ville, par l'intermédiaire du CCAS, a signé une convention avec Véolia Eau Ile-de-France afin de venir en aide aux personnes rencontrant des difficultés pour payer leur facture d'eau. Les conditions d'obtention des aides ainsi que les critères, plafonds et modalités de fonctionnement du FSL sont déterminées par chaque département dans son règlement intérieur.

Si vous êtes directement abonné au service de l'eau ou si l'eau est comptabilisée dans vos charges :

Les aides Véolia sont attribuées par le CCAS, en fonction des revenus du foyer et de l'évaluation sociale de la famille •



CCAS - Mairie Annexe
Allée de Berlin - Tél. : 01 48 02 75 47 / 63

Recensement : du 18 janvier au 24 février 2018

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc...). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Aux Pavillons-sous-Bois, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de sa population réparti sur son territoire. Les résultats du recensement sont alors calculés à partir de cet échantillon. **Ainsi, vous pouvez être recensé cette année mais pas un membre de votre voisinage.**

Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de la commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 18 janvier 2018.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Cette année, vous pouvez aussi vous faire recenser en ligne. Pour répondre sur Internet, l'agent recenseur vous donnera lors de son passage toutes les informations nécessaires (code d'accès, adresse du site...). Vous pourrez alors renseigner le questionnaire en ligne et il sera transmis directement à l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 24 février 2018.

Votre réponse est obligatoire. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. En cas de manquement à cette obligation, il est prévu que « tout défaut de réponse, après mise en demeure et dans le délai imparti par ladite mise en demeure ou toute réponse sciemment inexacte à des questions ayant trait à la vie personnelle ou familiale, sera puni de l'amende prévue au 1° de l'article 131-13 du code pénal ».

Toutes vos réponses sont confidentielles •



Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements, contactez votre mairie au 01.48.02.75.25 ou 75.45
Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site www.insee.fr ou www.le-recensement-et-moi.fr.



Urgences médicales

- > **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15**
- > **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24H SUR 24**
 - Hôpital Jean Verdier – Bondy **01 48 02 66 66**
 - Clinique Vauban consultations sans rendez-vous
De 9h à 21h 7j / 7 - 135 avenue Vauban – Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- > **URGENCES MÉDICALES DE NUIT :**
En l'absence de médecin, contactez le commissariat de Bondy.
01 48 50 30 00
Permanence des chirurgiens-dentistes après 19h : 01 48 36 28 87
- > **AMBULANCES**
Ambulances Paris Santé - 25 avenue J. F. Kennedy - Les Pavillons-sous-Bois
01 48 54 21 10



Pharmacies de garde

Gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

- > 10 DÉCEMBRE **Pharmacie de Chanzy** **01 48 48 10 64**
1 avenue de Chanzy - Les Pavillons-sous-Bois
- > 17 DÉCEMBRE **Pharmacie Centrale** **01 43 81 25 28**
28 boulevard de Chanzy - Livry-Gargan
- > 24 DÉCEMBRE **Pharmacie Ribatto** **01 43 09 20 90**
Centre Commercial avenue Paul-Vaillant-Couturier Neuilly-sur-Marne
- > 25 DÉCEMBRE **Pharmacie de Chanzy** **01 48 48 10 64**
1 avenue de Chanzy - Les Pavillons-sous-Bois
- > 31 DÉCEMBRE **Pharmacie Centrale** **01 43 81 25 28**
28 boulevard de Chanzy - Livry-Gargan
- > 1^{ER} JANVIER **Pharmacie Ribatto** **01 43 09 20 90**
Centre Commercial avenue Paul-Vaillant-Couturier Neuilly-sur-Marne
- > 7 JANVIER **Pharmacie de Chanzy** **01 48 48 10 64**
1 avenue de Chanzy - Les Pavillons-sous-Bois
- > 14 JANVIER **Pharmacie Centrale** **01 43 81 25 28**
28 boulevard de Chanzy - Livry-Gargan
- > 21 JANVIER **Pharmacie Ribatto** **01 43 09 20 90**
Centre Commercial avenue Paul-Vaillant-Couturier Neuilly-sur-Marne
- > 28 JANVIER **Pharmacie Centrale** **01 43 81 25 28**
28 boulevard de Chanzy - Livry-Gargan



Téléphones utiles

- > **COMMISSARIAT DE BONDY :**
Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**
- > **POLICE MUNICIPALE :**
Maison des services publics allée de Berlin
01 48 02 75 37
ou après 18h : **06 03 21 20 39**
- > **Permanence technique de la Ville :**
01 48 48 20 94



>> **PAGE 38** Décembre 2017

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

MARIAGES

JUIN 2017

- Jean-Pierre MATTENET et Wilailuck PIMNU
- Grzegorz TURKOWSKI et Aleksandra MAJEWSKA
- Kévin DIJON et Odélie SICHEL
- Daniel MILETIC et Katarina NIKOLIC
- Rémy ALLAUX et Ghislaine LE GALL
- Mohamed OTMANI et Raouia ZOUITI

AOÛT 2017

- Pratheepan ARASARATHNAM et Doreena LAYON
- Anouar MECHKOR et Ying LIU
- Bachir SAADA et Souhila TOUAHRI
- Subramaniam SURESHKANTHARAJAH et Thulasi RANJINATHAN
- Fabrice MINOUX et Ndeye Marieme BA

SEPTEMBRE 2017

- Eric, Jacques, Victor SERRES et Elodie, Pierrette, Jeannine MALAVASI
- Sofiane SARAOUI et Gladys RUFFE
- Abdelah RAMI et Khalissa MEGDOUD
- Adrien, Roger, René NOULET et Cindy, Elodie IWANOW
- François, Jacques, Emile DEPLANQUE et Rizlane EL HAILOUFI
- Sofiane MOCKBEL et Mouna SAÏDOUN
- Kamel MERJAL et Chahera ZEMANI
- Samy CHELGHOUH et Catherine COLLOT
- Said BOUDJEMA et Nouara FILALI

OCTOBRE 2017

- Ahmed AHADRI et Naima BENAMER
- Eray OZAYDIN et Fadime KESKIN
- Rayanne, Yanis IRBOUH et Soraya OUAGUED
- Sofiane HADJLOUN et Rabia CHARKAOUI

NAISSANCES

JUILLET 2017

- Victoria ILONGA NVOTO, née le 31 juillet 2017

AOÛT 2017

- Sandro MANSO, né le 7 août 2017
- Livia MANSO, née le 7 août 2017
- Noah BRAUD, né le 26 août 2017

SEPTEMBRE 2017

- Karina WARCHOL, née le 10 septembre 2017
- Sacha NOCENTE SANDT, né le 23 septembre 2017

OCTOBRE 2017

- Aiden LAURENT KITOKO, né le 5 octobre 2017



Estimation offerte sous 24h.

Téléphone: 01.41.64.98.72
118, avenue Jean Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois.

MONOPRIX
PAVILLONS-SOUS-BOIS
FAITES VOS COURSES
UN PEU BEAUCOUP
À LA FOLIE !

Monoprix SA - SA au capital de 61 751 696€ - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Clichy - 552 019 020 R.C.S. Nanterre.

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
PARKING GRATUIT*

*Voir conditions en magasin.

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI? **MONOPRIX .fr**

CIRQUE D'HIVER

Exploit

CIRQUE D'HIVER
BOUGLIONE

NOUVEAU SPECTACLE BOUGLIONE

01 47 00 28 81

WWW.CIRQUEDHIVER.COM

RTL9

ANOUS PARIS

BilletRéduc

COM'FROD

Le Parisien

RMC

INFO TALK SPORT

Images: RTI, 0666423, 2, 0666122, 3, 1181024 - G.P.S., art Photos: Bouglione - WCS, Photo: 0540115049